L'appropriation de la question alimentaire par les pouvoirs publics, vecteur de développement territorial. Cas de l'abattoir de l'Autunois Morvan, un outil au service d'un système alimentaire local

Charlie Divry

▶ **To cite this version:**

Charlie Divry. L'appropriation de la question alimentaire par les pouvoirs publics, vecteur de développement territorial. Cas de l'abattoir de l'Autunois Morvan, un outil au service d'un système alimentaire local. Environnement et Société. 2015. dumas-01274088

HAL Id: dumas-01274088

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01274088

Submitted on 15 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Université Joseph Fourier Grenoble

Institut de Géographie Alpine — Cité des Territoires

Rapport de fin d'étude de Master 2

IDT

Ingénierie du Développement Territorial

L'appropriation de la question alimentaire par les pouvoirs publics, vecteur de développement territorial

Cas de l'abattoir de l'Autunois Morvan, un outil au service d'un système alimentaire local

présenté par Charlie DIVRY

le Grand Autunois Morvan

Le 15/06/2015 à l'Institut de Géographie Alpine, Grenoble

Stage effectué à la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan
7 route du Bois de sapin
71400 Autun
sous la direction d'Amandine Ribot
Tuteur pédagogique : Bernard Pecqueur

NOTICE ANALYTIQUE Rapport de fin d'étude
M2 IDT –Ingénierie du Développement Territorial

PARCOURS : ❑ IDT-stratégie ❑ IDT-animation ❑ IDT-géomatique

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2014/2015

OBSERVATIONS DU JURY

A : Très bon rapport de fin d'étude
B : Bon rapport, mais avec des faiblesses sur quelques aspects
C : Rapport acceptable présentant un intérêt particulier sur certains aspects

Précisions éventuelles sur les faiblesses et les forces du mémoire :

Signatures

<table>
<tr><td rowspan="2">AUTEUR</td><td>NOM</td><td colspan="3">PRÉNOM</td></tr>
<tr><td>DIVRY</td><td colspan="3">CHARLIE</td></tr>
<tr><td>TITRE</td><td colspan="4">L'appropriation de la question alimentaire par les pouvoirs publics, vecteur de développement territorial.
Cas de l'abattoir de l'Autunois Morvan, un outil au service d'un système alimentaire local</td></tr>
<tr><td rowspan="2">UNIVERSITÉ JOSEPH FOURIER
&
Institut de Géographie Alpine</td><td>Nom et prénom du Tuteur pédagogique</td><td colspan="2">Nom de la structure dans laquelle le stage a eu lieu (et localisation)</td><td>Nom et prénom du responsable professionnel présent dans le jury</td></tr>
<tr><td>M. Pecqueur Bernard</td><td colspan="2">Communauté de communes du Grand Autunois Morvan</td><td>Mme Ribot Amandine</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COLLATION</td><td>Nb. de pages</td><td>Nb. de volumes</td><td>Nb. d'annexes</td><td>Nb. de réf. biblio.</td></tr>
<tr><td>69</td><td>0</td><td>5</td><td>22</td></tr>
<tr><td>MOTS-CLÉS</td><td colspan="4">Agriculture, Elevage, Abattage, Alimentation, Circuits de proximité, Territoire, Reterritorialisation, Réappropriation,</td></tr>
<tr><td>TERRAIN D'ÉTUDE OU D'APPLICATION</td><td colspan="4">Communauté de communes du Grand Autunois-Morvan</td></tr>
</table>

RÉSUMÉ français

La société fait face à des crises alimentaires et agricoles. Elle doit aujourd'hui s'emparer de nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Au travers d'un processus de reterritorialisation de l'agriculture engagé ces dernières années, les collectivités locales se posent la question de la mise en œuvre d'un système alimentaire localisé.

C'est dans ce cadre que la communauté de communes du Grand Autunois Morvan développe une politique alimentaire de circuits courts et de proximité. Elle s'appuie pour cela sur l'ensemble des acteurs de la filière, mobilisés pour la sauvegarde de l'abattoir communautaire d'Autun.

RÉSUMÉ Anglais

Society deals with food and agricultural crises. Now, it has to seize new economic, social and environmental issues. For years, local authorities have been looking for a program of local food system implementation, because of farming scale jumping questions.

As a result, the Community of municipalities "Grand Autunois Morvan" develops a politics of short supply chain of food. For that, she learns on all the parties involved in the chain, mobilized for the safeguard of the community slaughterhouse of Autun.

Sommaire

Remerciements **5**

Introduction **6**

L'Autunois-Morvan et sa région, face à l'évolution d'une agriculture mondialisée qui cherche à se différencier **8**

A. L'Autunois-Morvan face aux évolutions d'une agriculture devenue spécialisée et ancrée dans les territoires **9**

a) Une modernisation rapide de l'agriculture qui trouble le monde agricole et pousse à la spécialisation 9

b) Un héritage qui illustre le poids de la filière élevage aujourd'hui 12

c) Un impact économique important de la filière élevage pour les territoires ruraux 14

B. L'Autunois-Morvan et sa région face à de nouveaux enjeux entrent dans une dynamique de différenciation **15**

d) Évolution de la politique agricole et du marché, vers le « mieux-disant » ? 15

Une réforme « verdissante » de la PAC 15

Une segmentation de la demande qui soulève de nouveaux enjeux 16

e) Les aménités d'une filière source d'attractivité 18

L'environnement et les paysages, des ressources ? 18

Vers l'avènement du rôle social, culturel et patrimonial de l'élevage pour les territoires ruraux 20

Les signes de qualité, ancrage d'un terroir non délocalisable 22

L'abattoir d'Autun, entre héritage étatique de la restructuration permanente de la filière d'abattage et le développement alternatif de la question alimentaire **26**

C. Désistement progressif de la question alimentaire par le secteur public : le cas de l'abattage **26**

f) D'une appropriation hygiéniste de la tuerie au XIXe siècle … 27

L'État par son approche volontariste joue le jeu du service public 27

g) … à l'instauration d'une modernisation par la mise aux normes et l'industrialisation des tueries au XXe siècle 28

Vers une longue restructuration des abattoirs français ... les pouvoirs publics donnent l'ordre 28

La proximité des abattoirs avec les lieux de productions, un service public ? 33

D. De la réappropriation nouvelle de la question alimentaire par le secteur public **35**

h) Une réappropriation du développement de la question alimentaire par les territoires à la fin du XXe siècle … 35

La reterritorialisation de l'agriculture … 35
… à l'émergence de système. 37
Les terroirs : un système à la fabrique des territoires 38
i) … qui n'échappe pas à l'abattoir d'Autun en tant qu'outil de développement territorial 40
Un historique qui révèle une volonté des acteurs locaux de maintenir l'outil 43
Vers la structuration d'un système agroalimentaire territorialisé 46
Mission : Amélioration d'un outil territorial de développement « pivot » pour l'émergence d'un système alimentaire localisé 49
E. D'une appropriation du contexte territorial … 49
F. … à la mission confiée. 50
j) Bilan de l'abattoir communautaire et de ses services 51
Le cadre fixé 51
Les premiers résultats 51
k) Comparaison technico-économique avec d'autres abattoirs 52
Le cadre fixé 52
Ce qui est envisagé 52
l) Sur la base du bilan et du benchmark réalisation de propositions d'amélioration 53
Le cadre fixé 53
Ce qui est envisagé 53
Aux « portes » du monde professionnel retour sur mes compétences acquises 54
G. Bilan des acquis : évaluation de mes compétences 54
H. Retour sur un parcours scolaire, mais professionnalisant 57
m) « L'atelier IDT » les étudiants aux commandes 57
n) La Junior-Entreprise, premiers pas vers l'autonomie 58
o) « Le stage » une mise en situation en totale (ou presque) autonomie 58
I. Et demain alors ? 58
Conclusion 60
Annexes 61
Table des illustrations 67
Bibliographie 68

Remerciements

Je tiens à remercier Bernard Pecqueur pour ses conseils, ses recherches qui m'ont guidé dans mon parcours, mais aussi de m'avoir parlé du master IDT lors d'une rencontre en Anjou,

Je remercie également Julie Divry pour son soutien, sa patience et ses relectures,

Un grand merci à toute ma famille de m'avoir soutenu et permis d'arriver jusqu'ici,

Je remercie également Amandine Ribot chargée de mission agriculture à la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan, pour son soutien dans le cadre de ce stage,

Enfin un grand merci à mes camarades de « promo », qui ont su m'accueillir pour cette dernière année de master.

Introduction

L'espace agricole français constitue la plus vaste surface de tous les pays de l'Union Européenne. Il couvre 50% du territoire métropolitain avec 27 millions d'hectares. Il s'organise en bassin de productions spécialisées depuis la modernisation de l'agriculture. L'élevage est également très présent sur le territoire national, mais aussi très concentré sur quelques bassins de productions. Un système mondialisé qui n'est aujourd'hui pas sans impacter les territoires. Le monde agricole, agro-industriel et de la distribution tentent aujourd'hui de réagir afin de faire face à de grandes difficultés économiques, sociales et environnementales.

En effet, ils sont soumis à une concurrence importante et aux verdissements progressifs des politiques agricoles. Tandis qu'en parallèle, la consommation en masse de produits carnés et ses crises sanitaires successives dans les pays riches et en développement ont fait émerger de nouvelles façons de consommer, vers des produits de niche, plus qualitatifs[1], mais aussi plus chers et mais bien souvent plus ancrés dans les territoires.

L'abattoir, maillon intermédiaire de toute une filière n'en reste pas moins indispensable. Répartis sur les bassins de productions français, les 280 abattoirs que compte le territoire national ont connu de nombreuses restructurations depuis leur création. Entre le Moyen Âge et le XIXe siècle, les animaux de boucherie étaient envoyés vers les foyers de consommation (grandes villes) et abattus sur place via les tueries privées des bouchers. Après la Seconde Guerre mondiale, un plan de modernisation est lancé en lien avec les nombreux progrès de ces années-là (transports plus rapides, moyens frigorifiques…). La filière s'organise, c'est également le transfert de l'abattage vers les bassins de production.

Au travers d'un processus de reterritorialisation de l'agriculture[2] vu ces dernières années, la collectivité prend en main et considère que l'alimentaire rentre dans la catégorie des « services publics ». Le service public est « garant » également du développement de l'alimentation et de l'agriculture même partiellement sur son territoire. Cela fait suite à de nombreuses crises qui montrent que la sphère privée ne peut assurer constamment la santé, le manger sain, l'égalité dans l'accès à l'alimentation, les questions environnementales …

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de mon stage de fin d'année de master 2 que je réalise dans l'Autunois-Morvan au sein de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan au cœur de la Bourgogne et aux portes du Morvan dans le département de Saône-et-Loire.

L'élevage est très présent, marque le territoire de l'Autunois-Morvan. La collectivité s'est récemment engagée dans la mise en place d'une politique alimentaire locale. On peut alors imaginer une politique de développement du territoire, une stratégique du territoire en lien avec l'alimentaire ici la filière viande. On va essayer de comprendre au travers de ce rapport en quoi à partir d'une politique alimentaire on peut faire du développement.

[1] Delfosse (C.) (dir.), 2011, *La Mode du terroir et les produits alimentaires*, éd. les Indes savantes, 357p.

[2] Rieutort (L.), 2009, « Dynamiques rurales française et re-territorialisation de l'agriculture », L'information géographique n°1, 2009/1 Volume 73, pages 30 à 48

On passe de « l'acquisition » d'un simple abattoir, maillon indispensable d'une filière à un système[3] de développement plus large du territoire à la question alimentaire. C'est pourquoi la problématique suivante est posée :

L'abattoir d'Autun, un outil de développement territorial au service d'un système alimentaire localisé ?

Dans le cadre de ce rapport on fait l'hypothèse qu'il ne s'agit pas là d'une simple délégation publique, mais bien d'une réappropriation de la question alimentaire à l'échelle d'un territoire (et d'une collectivité publique). Cette dernière en fait une source potentielle de développement économique, social, environnemental et patrimonial pour son territoire.

Ce rapport est composé de trois grandes parties, la première cherche à exposer l'évolution et faire le portrait de toute la filière élevage qui impacte de manière importante les territoires ruraux par ses emplois, mais aussi ses multiples aménités. La seconde partie est consacrée à l'abattage, une étape indispensable de la filière. Dans celle-ci, un angle historique sera abordé afin de mieux comprendre l'implication des pouvoirs publics dans ces questions. Puis nous terminerons par évoquer les phénomènes territoriaux de réappropriation de la question alimentaire en marche sur les territoires en prenant notamment le cas de l'Autunois-Morvan et de son abattoir. Enfin, dans une dernière partie j'aborderais de manière très concrète ma mission de stage et en quoi elle s'inscrit pleinement dans cette question de développement. Elle abordera également la question de mes compétences acquises et de mon projet professionnel dans le cadre de la fin de mon parcours scolaire.

[3] Synthèse de l'introduction sur « Les systèmes alimentaires territorialisé : quelle contribution à la sécurité alimentaire ? » de l'Académie d'Agriculture de France, Rastoin Jean-Louis, séance 2014

L'Autunois-Morvan et sa région, face à l'évolution d'une agriculture mondialisée qui cherche à se différencier

L'espace agricole français constitue la plus vaste Surface Agricole Utile de tous les pays de l'Union Européenne. Il couvre 50% du territoire métropolitain avec 27 millions d'hectares. Il s'organise en bassin de productions spécialisées[4]. Ce système moderne répondant à un marché mondialisé s'est substitué à la traditionnelle polyculture répandue dans toutes les régions françaises jusqu'en 1960 avant la révolution agricole.

Toutefois, malgré la concurrence des Pays-Bas et de l'Allemagne, la France reste la 1ère puissance agricole de l'Union Européenne, la 1ère bénéficiaire de la PAC avec près de 10 milliards d'euros d'aides annuelles et à l'échelle mondiale, la 4e puissance agro-exportatrice après les Etats-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Un système mondialisé qui n'est aujourd'hui pas sans impacter les territoires. Le monde agricole fait face à de nombreux défis[5] : inégalité des revenus, manque de compétitivité face à la concurrence mondiale et européenne, atteinte à l'environnement, retards dans l'agriculture durable, image négative auprès de la population… En parallèle, l'agriculture déprécie fortement puisque le nombre d'exploitations n'a cessé de baisser. Aujourd'hui, il reste environ 500 000 exploitations, soit trois fois moins qu'en 1970 au profit d'une augmentation de leurs tailles moyennes. Elles représentent moins d'1 million d'actifs soit 3% de la population totale active en France.

Par ailleurs, la prise de conscience de toute une filière des enjeux environnementaux est de plus en plus importante, après un demi-siècle d'utilisation de produits phytosanitaires et de concentration des productions avec des conséquences bien connues[6]. Le monde agricole, agro-industriel et de la distribution tentent aujourd'hui face à de grandes difficultés économiques (plus ou moins impactantes pour certain) de réagir. On voit émerger depuis les années 1990 une volonté de leur part de mettre en avant la qualité et l'image des produits qu'ils produisent, qu'ils transforment, puis qu'ils vendent. Il s'agit alors de vendre les aménités d'un produit : paysage, environnement, savoir-faire … La montée en puissance de la labélisation de nombreux produits reconnue à l'échelle européenne (AOP, IGP, etc.) en est un exemple. L'image de terroir et de proximité relayés par ces produits de qualités en est un autre.
Ce besoin de « qualité » remonter à la base par les consommateurs notamment après la multiplication des dangers sanitaires de toute une filière (la maladie de la vache folle, la grippe aviaire, la viande de cheval …), nécessite la construction « d'un nouveau modèle agricole, consistant non plus à produire d'avantage, mais mieux »[7].

[4] Dans les grands trais : élevage porcin en Bretagne, élevage bovin viande dans le Massif-Centrale, élevage bovin lait dans le grand ouest, cultures céréalières dans le bassin parisien.
[5]Janin (E.), Rauline (S.), Snégaroff (T.), Papin (D.), Gittus (S.), 2012, *Atlas de la France. 50 cartes pour comprendre les enjeux et défis du pays*, éd. ellipses, 208 pages
[6] Exemple avec la pollution fréquente des eaux, qui engendrent pour le cas bien connu de la région Bretagne, la multiplication des « marées vertes » sur les littoraux bretons.
[7] Gourlay (F.) et Le Délézir (R.), 2011, *Atlas de la Bretagne*, éd. Autrement

A. L'Autunois-Morvan face aux évolutions d'une agriculture devenue spécialisée et ancrée dans les territoires

Devant la mondialisation de l'agriculture, la France reste l'un des pays leader sur le marché. Le territoire national est fortement marqué par l'élevage. Le poids de sa filière est important. Elle dispose du premier cheptel bovin viande de l'Europe avec 1,5 million de tonnes équivalents carcasse. Elle est aussi au *« deuxième rang pour la production laitière »*. Par conséquent autant dire que ces deux filières *« exercent un rôle majeur dans la vitalité et l'aménagement des territoires ruraux »*. Il faut également souligner le « fort lien au sol » de ces productions. En effet, l'alimentation de ces herbivores est en moyenne composée de 60% jusqu'à 80% (bovins et ovins viande) composée de fourrages (herbe et maïs) dont 90% en moyenne est produite sur l'exploitation. Avec 20% du territoire français couvert par l'herbe le paysage en est aussi fortement marqué.

La domestication des premiers mammifères, autrement dit l'élevage existe depuis 20 000 ans. Une très longue période qui a évidemment connu de nombreuses évolutions. Dès les années 1950, les exploitations se spécialisent. Ces évolutions majeures marqueront fortement l'Autunois-Morvan et le département de Saône-et-Loire. Le nombre d'emplois estimés pour la filière élevage est de 750 000. Ils sont synonymes pour les territoires ruraux d'attractivité. En parallèle, elle doit faire face à de nombreux enjeux sociaux, économiques et environnementaux. La FAO (Food and Agriculture Organization) annonce d'ici à 2050 un doublement de la consommation de lait et de viande à l'échelle mondiale.

a) Une modernisation rapide de l'agriculture qui trouble le monde agricole et pousse à la spécialisation

Le monde paysan puis agricole a évolué de manière considérable au XXe siècle notamment depuis la Seconde Guerre mondiale. Il ne s'agit pas là de retracer l'ensemble de l'histoire agricole, mais bien ces grandes étapes qui fondent aujourd'hui ce nouveau modèle.

La France est sans aucun doute une terre d'élevage, la surface herbagère représente un cinquième du territoire national, valorisée par de nombreux ruminants (bovins, ovins, caprins, équins, porcins…). Son climat et ses paysages ont permis son développement. Il s'agit d'un système complexe où se joue, la réponse à la demande intérieure et à l'export de bêtes à l'engraissement. Malgré la variété des systèmes et des métiers, la filière élevage à l'échelle nationale diminue au *« profit d'autres productions agricoles plus rémunératrices et plus attractives »*[8]. Retour sur plus d'un siècle de l'histoire agricole française sous l'angle de l'Autunois Morvan.

L'approche de l'agriculture sous l'Autunois-Morvan implique d'aborder la question de la filière élevage qui est un marqueur important de ce territoire et plus largement du Département de Saône-et-Loire. Ce dernier est soumis à une évolution agricole conforme à

[8] Rieutort (L.) et al., 2014, *Atlas de l'élevage herbivore en France, filière innovantes, territoires vivants*, Autrement, 96p.

l'agriculture Française. Mais sa spécialité l'engage dans un modèle de développement bien particulier.

Après les troubles économiques et agraires de la fin du XVIIIe siècle, *« bien qu'une majorité de paysans pratiquent avant tout la polyculture »*[9], la Saône-et-Loire entame une spécialisation de son agriculture. Elle y développe la viticulture pour le Mâconnais et le Chalonnais, mais surtout l'élevage bovin dans le Charollais et l'Autunois à l'ouest du département. Il faut noter que le Morvan est le pays naisseur des Charolais depuis l'introduction de la race charolaise dans le Nivernais à la fin du XVIIIe siècle[10]. Elle s'est peu à peu répartie sur les territoires alentour en en faisant une race incontournable dans l'Autunois-Morvan.

Au XIXe siècle, l'économie de marché gagne petit à petit l'agriculture du département avec le développement de nouveaux axes de communication. Même si le travail du sol intègre quelques innovations comme le métal en remplacement du bois, les *« muscles des hommes et des bêtes constituent encore l'essentiel de la puissance motrice disponible »*[11]. Le développement de la houille dans le Creusot à quelques kilomètres d'Autun dans les années 1830 entraîna le monde agricole vers l'industrie afin de pallier un besoin de main-d'œuvre important.

Au début du XXe et jusqu'à la fin des années 30, la surface moyenne d'une exploitation était comprise entre 5 et 15 ha avec un nombre d'exploitations nettement supérieur à aujourd'hui, elles étaient alors de l'ordre de 5 millions. L'après-guerre engage une refonte du tissu rural avec un affaiblissement important de ce dernier. Les paysans s'emparent de la loi de la liberté syndicale du 12 mars 1946, ils créent alors la Confédération Générale de l'Agriculture, une composante de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) aujourd'hui fervente défenderesse de l'élevage extensif sur l'Autunois-Morvan.

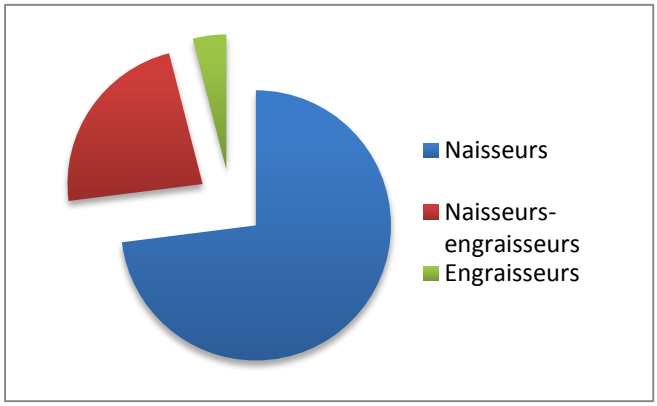

Figure 1 La répartition de l'élevage bovin allaitant en France

Source : Agreste recensement 2010

[9] Richon (B.) (dir.), 2005, *L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service du département*, L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, 416 pages

[10] Bonnamour (J.), 1966, *Le Morvan, la terre et les hommes*, éd. Presses Universitaire de France, Paris, 454 pages

[11] Op. cit. Richon (B.) (dir.),

En 1950, au sortir de la guerre, les jeunes agriculteurs avec le mouvement de la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC), se lancent dans *« une course au développement »* avec notamment l'essor de la mécanisation. Celle-ci, durera trente-cinq ans stimuler par différentes actions, loi d'orientation agricole et complémentaire[12], ouverture du marché européen, mécanisation, développement de nouvelles techniques agricoles et d'investissement avec les Cuma[13], les CETA[14] et les GVA[15], etc. Ces éléments, ont permis de faire évoluer les pratiques dans la filière élevage bovin avec notamment l'introduction du ray-grass pour la nourriture des bovins dans les zones les plus pauvres en fourrage, mais également la mise en place de l'ensilage du maïs et du colza (respectivement 1963 et 1965). Ces évolutions amèneront à une baisse de la production de bœuf au profit des taurillons[16].

Une mécanisation qui imposera les exploitations à se spécialiser continuellement, l'élevage viande n'est pas épargnée. Même si le système reste mixte dans les zones à fort enherbement les exploitations se spécialisent dans de l'élevage d'animaux dits « maigres »[17]. L'élevage bovin allaitant[18] est représenté de la manière suivante 73% des exploitations sont des naisseurs contre 23% pour les naisseurs-engraisseurs et 4% pour les engraisseurs uniques. En effet, la part des exploitations naisseurs-engraisseurs reste faible en raison de l'étape d'engraissement qui nécessite un riche apport en énergie afin de « fixer le gras » et garantir une viande de qualité. Par conséquent, il y a un flux important de « broutards »[19] des naisseurs vers les engraisseurs. Plus de 80% *« de ces transferts se font au niveau régional »* à l'exception du Massif Central qui envoie ses « broutards » vers les pays du sud, Italie en première ligne pour l'engraissement.

Dans le premier cas, la complémentarité entre les systèmes joue le rôle non négligeable de garder la plus-value et la valeur ajoutées sur le territoire national (maitrise de l'ensemble de la filière « élevage ») contrairement au deuxième cas qui laisse partir cette valeur ajoutée. Il faut souligner que dans ce deuxième cas la « non-maitrise » de l'ensemble de la filière ne permet pas à l'exploitation de se diversifier (vente directe, circuit de proximité, etc.).

Dans les années 80, *« la modernisation de l'agriculture est à peu près accomplie »* [20]en parallèle, l'exode rural déjà en mouvement se prolonge. L'Europe et la France au travers de la PAC(Politique Agricole Commune), imposent de nouvelles évolutions : quotas laitiers en 1984, libération des prix du bétail en 1986, développement des groupes agro-alimentaires, des coopératives, exportation des surplus, etc. La concurrence qui arriva en 1990, après la chute du mur et l'ouverture du marché à l'Est de l'Europe entraîna des difficultés importantes pour les agricultures en élevage allaitant notamment.

[12] Respectivement 1960 et celle de 1962 avec Edgar Pisani
[13] Coopérative d'utilisation de matériel agricole
[14] Centre d'études techniques agricoles
[15] Groupe d'exploitants agricoles volontaires voulant travailler avec un technicien agricole
[16] *« Jeune mâle de l'espèce bovine élevé et nourri (…) pour la production de viande» Dictionnaire Larousse*
[17] Jeunes bovins avant engraissement et abattage – élevage allaitant de type « naisseurs »
[18] A destination de la consommation de la viande
[19] Jeunes bovins maigres
[20] Op. cit. Richon (B.) (dir.),

Les éleveurs réagiront, en organisant plusieurs manifestations parfois violentes. Elles entacheront l'image des agriculteurs face à une population urbaine de plus en plus nombreuse qui comprend difficilement les enjeux du monde agricole. Des manifestations qui engageront une *« prise de conscience que l'élevage allaitant n'est pas seulement une production parmi d'autres, mais un véritable enjeu de civilisation »*[21]. Le bassin allaitant français le plus important, lance en 1997 à Charolles à quelques kilomètres de l'Autunois-Morvan avec 6000 éleveurs représentant des 25 départements du Massif Central qui représente à l'époque 37% du cheptel européen, souhaitent *« la défense de leur métier et de l'élevage extensif en herbe »*[22], ils y défendent alors *« l'homme, l'herbe et le territoire »*.

Plusieurs éléments globaux ont impacté le secteur bovin du département au cours de ces années, la crise de la vache folle (ESB), les sécheresses (1976 et 2003), la fièvre aphteuse, les accidents sanitaires, etc. Ils obligeront la filière locale à réagir en appliquant la concentration des abattoirs (Cuisseaux et Bigard), la généralisation de l'élevage maigre et broutard vers l'Italie[23] etc. Avec ce dernier exemple, la filière élevage ne favorise plus l'abattage et la transformation française.

Malgré une baisse considérable du nombre d'agriculteurs en Saône-et-Loire (comme partout ailleurs) passant de 45 100 exploitations en 1955 contre 6 600 en 2005, les effectifs du personnel public s'occupant d'une agriculture devenue complexe à fortement augmenter passant de 70 agents en 1960 à 120 en 2005.

Le monde agricole a évolué d'une manière très rapide après guerre et depuis l'instauration de la PAC. Les différentes réformes de cette dernière ont permis à la filière élevage d'être malgré tout leader à l'échelle européenne.

b) Un héritage qui illustre le poids de la filière élevage aujourd'hui

La France, dispose du premier cheptel bovin viande de l'Europe avec 1,5 million de tonnes équivalents carcasse. Elle est aussi au *« deuxième rang pour la production laitière »*. L'activité d'élevage représente aujourd'hui 59% des exploitations françaises[24]. Le cheptel d'herbivores présent dans 250 000 exploitations a *« fortement diminué là où les grandes cultures sont possibles »*[25]. Ces dernières, plus rémunératrices et moins contraignantes, ont progressé (entre 2000 et 2010) dans le Sud-Ouest et le Bassin parisien.

La domestication des premiers mammifères, autrement dit l'élevage existe depuis 20 000 ans. Une très longue période qui a évidemment connu de nombreuses évolutions. Trois grands systèmes d'élevage existent aujourd'hui : pastoraux, mixtes (culture, prairie et élevage) et « industriels » (feedlots). En France, les deux premiers cohabitent et produisent *« la majeure partie de l'alimentation »*[26]. Deux grandes régions se distinguent dans l'élevage en France. La première, Bretagne, Normandie et Pays de Loire est spécialisée dans le bovin

[21] Op. cit. Richon (B.) (dir.),
[22] Idem
[23] L'Italie bénéficie d'un *« régime d'exemption pour importer des bateaux entiers de maïs américains »*
[24] recensement 2010
[25] Op. cit. Rieutort (L.) et al,
[26] Op. cit. Richon (B.) (dir.),

lait, l'avicole et le porc. La seconde, est le Massif Central qui est spécialisé dans le bovin viande.

Il faut également souligner le « fort lien au sol » de ces productions. En effet, l'alimentation de ces herbivores est en moyenne composée de 60% jusqu'à 80% (bovins et ovins viande) de fourrages (herbe et maïs) dont 90% en moyenne est produite sur l'exploitation. Avec 20% du territoire français couvert par l'herbe, le paysage en est aussi fortement marqué.

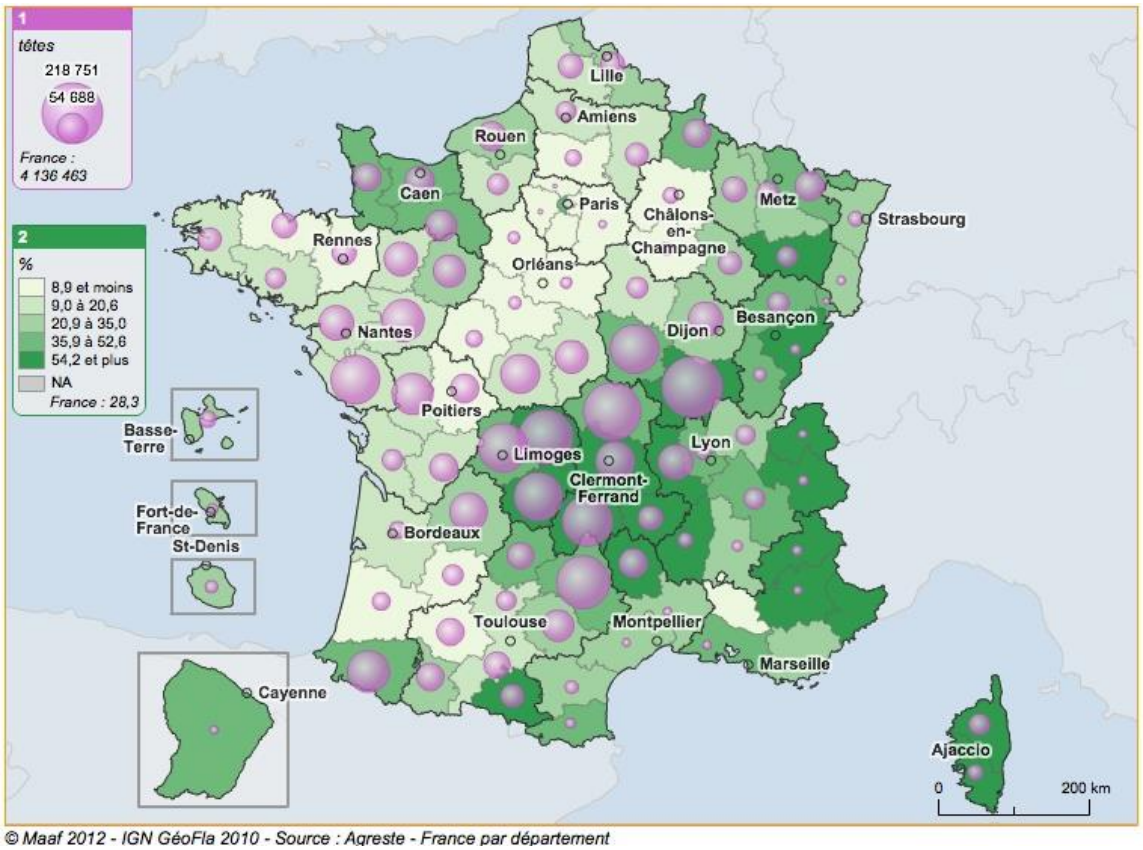

Figure 2 Nombre de vaches allaitantes (1) et superficie toujours en herbe (STH) dans la superficie agricole utilisée (SAU) (2) en 2010

Source : Agreste recensement 2010 – France par département et estimation pour les communes non diffusables

Toutefois, on note une augmentation du cheptel dans les zones non labourables (moyennes et hautes montagnes) surtout dans le Massif Central, le Sud-Est et la Corse. Cette augmentation est principalement due à un fort ancrage historique et traditionnel de l'élevage dans ces régions ainsi qu'à une *« politique d'installation des jeunes »* relativement importante et à *« l'absence d'alternative ».*

La filière élevage (viande et lait) place la France en tant que leader à l'échelle européenne autant dire qu'elle exerce *« un rôle majeur dans la vitalité et l'aménagement des territoires ruraux »*. Elle offre à ces derniers une source d'emplois pour ces espaces parfois en manque d'attractivité.

c) Un impact économique important de la filière élevage pour les territoires ruraux

La filière élevage étant basée principalement près des bassins de production, elle constitue pour les territoires ruraux un vivier important d'emplois. Ces derniers sont aussi vecteurs d'attractivités pour ces espaces. Cette partie, s'attache à présenter de manière non exhaustive l'impact économique d'une filière complexe.

750 000, il s'agit du nombre d'emplois estimés *« liés à l'élevage et à ses filières »*. En effet, cette dernière fait intervenir de nombreux métiers entre l'éleveur et le consommateur : *« organisation de producteurs ou coopératives, transporteurs, marchands en bestiaux ou négociants, laiteries et abattoirs (…), les vétérinaires, les commerçants, les marchands de matériels et les fonctions de conseils et de services »*[27]. 2011, en France, le secteur agroalimentaire a *« enregistré un excédent record de 11,4 milliards d'euros »* dont 4,4 milliards pour les filières herbivores, soit un peu plus que la filière viticole. Dans les grands bassins de productions vues précédemment l'emploi se répartit de la manière suivante : 65 000 actifs pour le Grand Ouest et 25 000 actifs pour le Massif Central.

La filière se rassemble en 1980 avec la création d'un organisme interprofessionnel bétail et viande (Interbev). Il s'agit là d'un lieu unique de concertation et de définition des règles communes pour tous les maillons de la filière (de l'éleveur au distributeur).

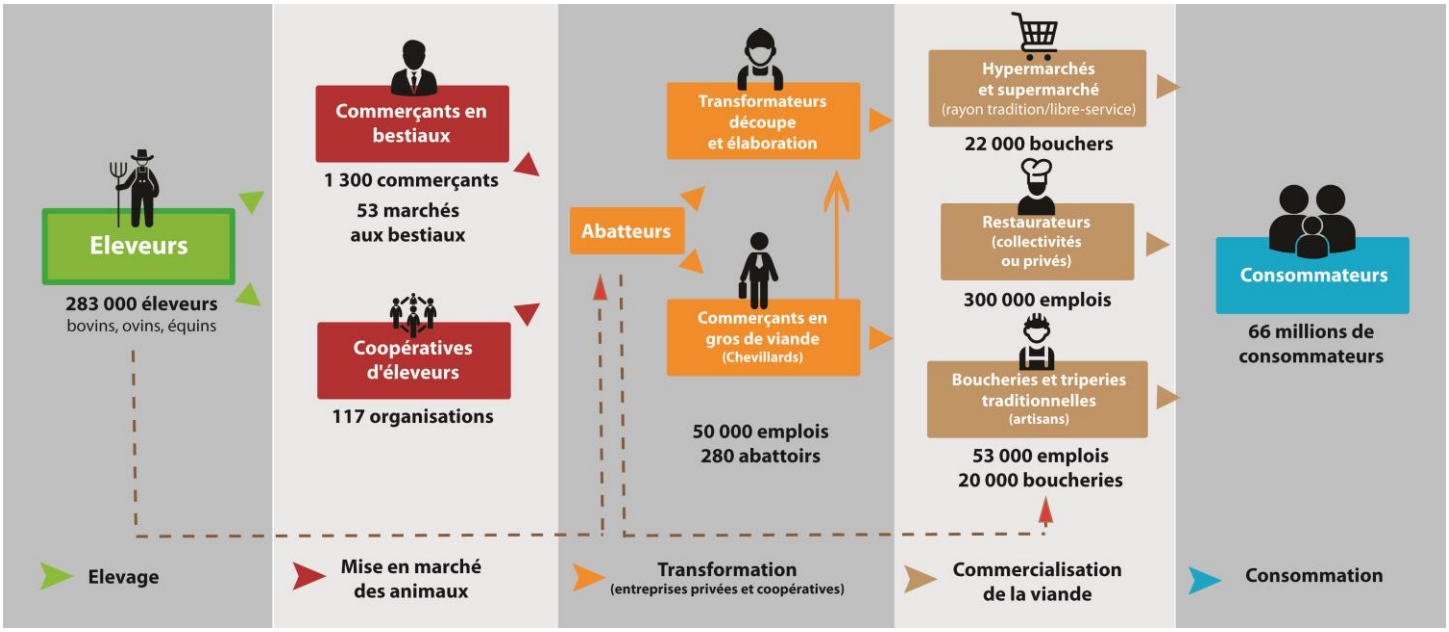

Figure 3 Les acteurs de la filière élevage herbivore et viande

Source : Interbev 2014

La filière élevage est aussi un vecteur d'attractivité touristique et résidentielle pour les territoires ruraux puisqu'elle maintient des « équipements ou services de proximité ». Elle permet dans certain cas d'éviter la désertification de la population et l'enfrichement des

[27] Op. cit. Rieutort (L.) et al,

terres agricoles comme observés dans la Creuse ou le Cantal. D'une manière générale cela contribue à la « diversification des activités et bien proposés » par les espaces ruraux (commerce, transport, services etc.) et par conséquent son attractivité.

Après plus d'un siècle de développement de l'agriculture et plus particulièrement de l'ensemble de la filière élevage, il s'agit sans aucun doute aujourd'hui d'un acteur économique incontournable. Il dispose également d'un ancrage fort dans les territoires sources d'emplois directs et indirects. Les réformes politiques successives, les crises sanitaires et l'évolution du marché amèneront dans un premier temps le monde agricole vers un changement de pratiques, puis rapidement les politiques et citoyens vers une reconnaissance des aménités d'une filière tout entière. C'est le début d'une nouvelle forme de développement impulsé par une volonté de se différencier et produire des aliments de qualité.

B. L'Autunois-Morvan et sa région face à de nouveaux enjeux entrent dans une dynamique de différenciation

L'Autunois-Morvan a fait face comme partout ailleurs en France à l'évolution successive des politiques agricoles qui ont progressivement imposées une modernisation de l'agriculture pour la rendre plus productive, tout en prenant en compte l'environnement et par la suite la qualité des aliments produits. En effet, durant de nombreuses années on a demandé aux agricultures de produire plus, afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire de la France après la Seconde Guerre. Les agriculteurs produiront rapidement un excédent de matière sur le marché, naissance d'une crise de surproduction avec pour conséquence la baisse de leurs revenus dans les années 1980. Après les premières mesures agroenvironnementales en 1985, les citoyens et consommateurs impulseront la création des signes de qualités européens dans les années 1990 au moment des premières crises sanitaires. En parallèle, le marché agricole sera libéralisé afin de répondre aux exigences de l'OMC.

Face à une concurrence importante et aux verdissements progressifs de la « PAC », face à une baisse interne de la consommation de viande et à un marché externe en forte demande, face à une volonté des consommateurs de manger des produits de qualité, face à une reconnaissance des nombreuses aménités du monde agricole et en particulier de la filière élevage très ancré dans les territoires, les agriculteurs « choisissent » de se différencier afin d'améliorer leurs revenus et de maintenir une agriculture indispensable.

d) Évolution de la politique agricole et du marché, vers le « mieux-disant » ?

Une réforme « verdissante » de la PAC

La filière élevage fait face aujourd'hui à une libéralisation des échanges et à une concurrence mondialisée importante. En effet, depuis l'ouverture des marchés, le lait et la viande sont dépendants de la fluctuation des prix. Ces derniers impactent alors toute une filière, de l'élevage[28] à la transformation en passant par l'abattage. En parallèle, plusieurs règles

[28] Baisse des prix de la viande bovine, *Crise de la viande bovine Nouveaux blocages d'abattoirs, table ronde mardi au ministère*, article de web-agri.fr, mai 2015

environnementales, sanitaires et de bien-être animal ont fait leurs apparitions, mais de manière inégale dans les pays producteurs. L'union Européenne avance l'une des réglementations les plus exigeantes. *« Associée aux conditions sociales ou climatiques, elle implique souvent des coûts de production supérieurs et une moindre compétitivité »*[29].

Dès 1957, l'Union Européenne reconnaît le besoin de soutenir l'agriculture et de sécuriser l'approvisionnement en produits alimentaires ainsi que leurs qualités au travers la mise en place de la PAC (Politique Agricole Commune. Dans un premier temps, elle garantira les prix avant de prévoir des aides compensatoires (liés à l'hectare) après l'alignement des prix (inférieur à l'UE) sur le marché mondial. En France, la filière élevage (bovin viande et ovin) sera fortement soutenue en raison de sa sensibilité aux fluctuations de revenu. Les aides seront orientées *« en faveur des zones herbagère (et donc des zones d'élevage)»*[30] sous de nouveaux critères environnementaux.

Dans les années 1990 (réforme MacSharry), elle cherchera à introduire de la qualité dans la production des aliments avec l'instauration des signes de qualités européens (AOP, IGP, STG, Bio…) en réponse à la demande des citoyens européens. Cette réforme reconnaitra également les services rendus par l'agriculture sur les territoires et leur aménagement en soutenant le développement rural et la protection de l'environnement. La dernière réforme qui s'élabore actuellement (2014-2020) cherche à « verdir » encore plus la PAC avec la mise en exergue de l'agroécologie.

L'élevage a connu bien des rebondissements avec de nombreuses crises sanitaires et alimentaires ces dernières années : ESB (vache folle), viande de cheval, grippe aviaire, etc. Ces dernières ont obligé les autorités à réagir en imposant des encadrements stricts. En 2013, le Japon a *« levé l'embargo qui visait les viandes françaises »*[31]. Ce dernier s'apprête également à réintroduire certains sous-produits de l'abattage dans la chaine alimentaire des animaux[32]. La France cherche depuis plusieurs années à se distinguer et s'engage alors vers des produits de qualité et *« des garanties sanitaires et environnementales »*[33] significatives.

Une segmentation de la demande qui soulève de nouveaux enjeux

A l'échelle mondiale, nous constatons deux cas de figure bien connus concernant l'alimentation. Le premier est une augmentation de la consommation de viande dans les pays dits en « développement » depuis 1980. Le second cas de figure concerne les pays développés dans lesquels la consommation a atteint aujourd'hui un certain plafond et tend à diminuer[34]. Les pratiques agricoles et alimentaires étant très différentes d'un continent à l'autre, il est évident que la consommation de viande diffère elle aussi. Quand l'Amérique du Nord consomme 63% de protéines d'origine animale, le continent africain lui en consomme seulement 23% sur un total de 67g de protéines/jour contre 112g pour l'Amérique du Nord.

[29] Op. cit. Rieutort (L.) et al,
[30] Idem
[31] Idem
[32] Entretien technicien vétérinaire de la DDPP de Bourgogne
[33] Idem
[34] OCDE, FAO, 2013

La différence de consommation se manifeste aussi par de nombreux facteurs socioculturels et économiques avec la baisse du pouvoir d'achat dans les pays occidentaux (crises économiques) et surtout l'augmentation du pouvoir d'achat dans les pays émergents avec l'émergence de nouvelles classes moyennes principalement citadine. Le marché à l'export n'est pas négligeable pour la filière élevage, cette forte demande en produits carnés amène de nouveaux débouchés. Mais sur un marché dans une concurrence accrue, cela implique pour les exploitations françaises une plus grande compétitivité. Cette dernière suppose que leurs productivités soient plus grandes, ce qui peut faire baisser la qualité des produits in fine.

En France, la consommation de viande est en baisse[35] depuis 10 ans comme dans de nombreux pays occidentaux. Même si la crise de la « vache folle » a interrompu le marché durant une période, aujourd'hui la baisse[36] est liée à des interrogations plus profondes, *« préoccupations nutritionnelles, écologiques et éthiques qui peuvent expliquer une certaine perte d'attractivité de la viande »*[37] ainsi que la baisse du pouvoir d'achat qui accélère la tendance. Mais, il faut toutefois mettre cela dans la perspective d'une tendance générale à la baisse pour les produits frais dits « bruts ».[38]

La baisse s'établie au profit des produits transformés[39]. Cela est principalement dû à l'augmentation de la consommation hors domicile, lié à des modes de vie qui recherche *« au quotidien praticité et rapidité ».* La progression tendancielle d'achat de viande dans la restauration hors foyer est passée de 12% à 20% en près de trente ans. Ce qui en fait un enjeu pour la filière viande française. L'autre enjeu est celui du développement du steak haché, c'est le produit le plus consommé pour 70% des ménages. Il permet à la filière viande de mieux valoriser une partie de la carcasse du bovin[40] qui a été « rechignée » ces dernières années.

On note aussi un profond déplacement des lieux d'achats des consommateurs notamment dans le secteur de la viande. En effet, entre 1980 et 2009 l'achat de viande dans les grandes et moyennes surfaces a pratiquement doublé en passant de 35% à 66%. Les achats en boucheries artisanales et magasins spécialisés sont en forte diminution, ils passent de 53% à 14%. Ils gardent malgré tout leur image de *« spécialistes des arts de la viande »*[41]*.*

[35] CREDOC, enquêtes CCAF 2004 et 2007 et comparaison des chiffres INCA 1999 et CCAF 2007

[36]Nous consommions 106,2 kg/an/hab en 1990[36], contre 88,1 kg en 2013, mais on constate une légère augmentation en 2014 avec 88,9 kg. Cette consommation représente 250g/jour. Le porc est la viande la plus consommé pour 40% devant le bœuf 29% et la volaille 28%.

[37] Op. cit. Rieutort (L.) et al,

[38] Baisse de la consommation de fruits et légumes frais entre 1999 et 2007 (- 20%).

[39] Les sandwichs (+50 %), les pizzas (+43%), les quiches et tartes salées (+12%)

[40] 5ème quartier de la carcasse et l'avant (partie des morceaux à cuisson lente)

[41] Argument de leur école de formation

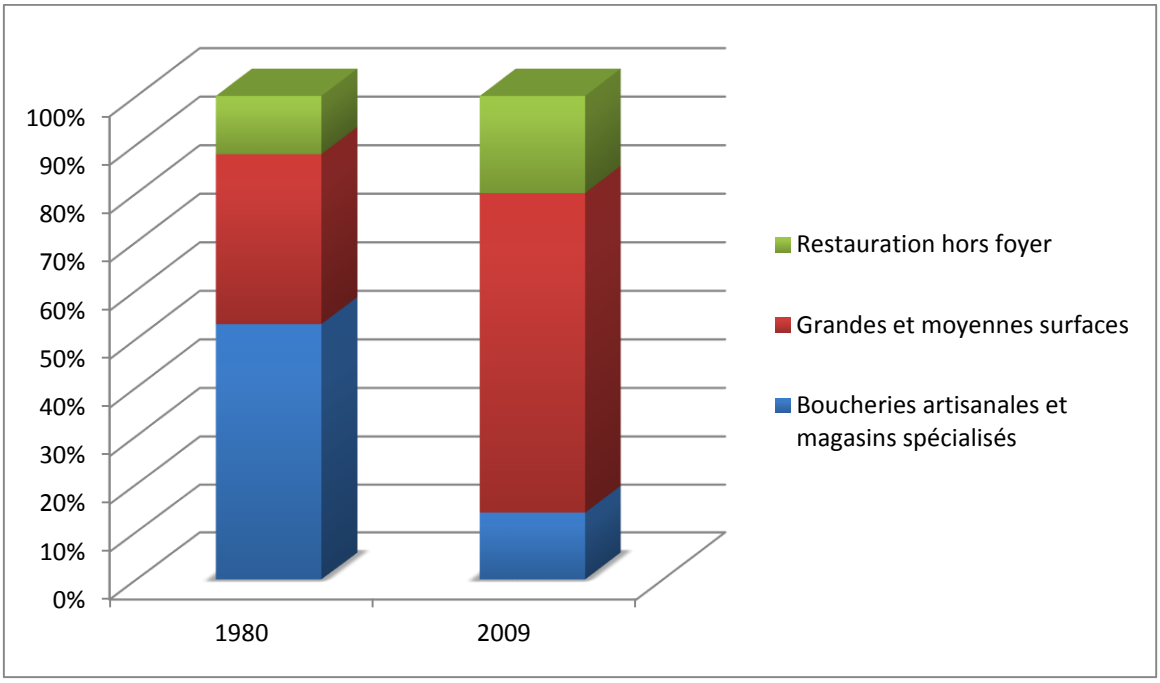

Figure 4 Évolution des achats de produits carnés

Source : Estimation Interbev, d'après les données de FranceAgriMer, 2010

e) Les aménités d'une filière source d'attractivité

L'environnement et les paysages, des ressources ?

La filière élevage n'est à première vu pas la plus « écolo » du secteur agricole (émission de gaz à effet de serre, pollution des eaux, occupation importante de l'espace…), il faut pourtant ne pas s'y méprendre, elle a de nombreux atouts environnementaux et écologiques. En majorité extensive la filière élevage crée de nombreuses aménités. La qualité environnementale et paysagère d'un territoire devient alors une source d'attractivité.

Nous l'avons vu précédemment le système d'élevage français à un fort ancrage au sol, car il produit 90% de l'alimentation fourragère et céréalière de ses herbivores sur place. Les animaux fertilisent les sols en retour grâces à leurs effluents (bouses, urines…), *« soit directement au pâturage, soit par l'intermédiaire de l'éleveur qui les collectes »*[42] (92% des exploitations gardent leur effluents et les valorises sur place*).* Ce système « élevage et culture » est complémentaire, il limite ainsi l'achat par l'éleveur d'aliments pour ces animaux, il s'agit là d'un gain économique important sachant que le prix de ces compléments augmente constamment.

[42] Op. cit. Rieutort (L.) et al,

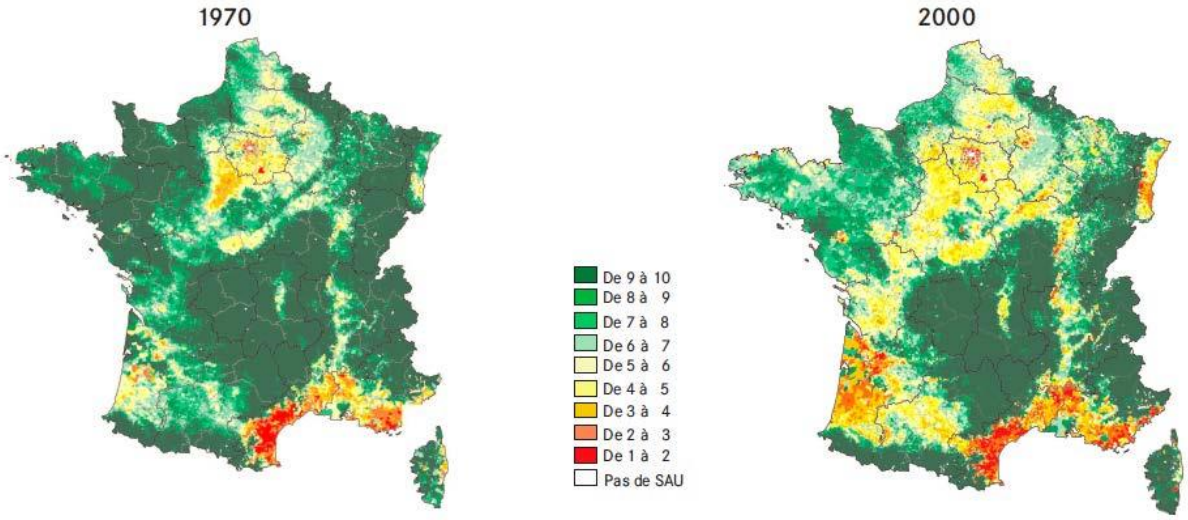

Figure 5 Diversification des assolements par communes en 1970 et 2000

Source : Agreste, recensements agricoles, méthode Solagro, carte extraite de l'Atlas de l'élevage herbivore en France, filière innovantes, territoires vivants, Rieutort (L.) et al.

Avant l'arrivée des intrants chimiques dans les années 1950, la plupart des exploitations agricoles pratiquaient la « rotation » afin de maintenir la fertilité des sols notamment. La carte ci-dessus nous montre une baisse importante de ces rotations à l'exception des prairies permanentes ici en verte foncée (massifs montagneux et Grand-Ouest) qui accueillent principalement les herbivores pour l'élevage. Les exploitations en polyculture-élevage sont les plus caractéristiques de cette diversité de cultures qui se succède sur une même parcelle d'une année sur l'autre (Maïs, blé, prairie…). C'est pourquoi les prairies sont fortement représentées ici pour leurs propriétés agronomiques et écologiques. Cette pratique évite la propagation de maladies et favorise l'enrichissement du sol (sa reconstruction) du fait de l'utilisation de plusieurs cultures et la « quasi » non-utilisation de produits phytosanitaires.

Le système d'élevage herbivore favorise naturellement l'herbe qui a de nombreux atouts. L'utilisation des pâturages dans les zones difficiles par les éleveurs permet tout naturellement de les entretenir et éviter ainsi la constitution de friches. Elles ne font également pas l'objet de traitements chimiques ce qui permet de préserver la qualité de l'eau. L'élevage est également une activité qui consomme peu d'eau (50 litres pour 1kg de viande). Elle favorise également la qualité de l'eau puisque son utilisation de produits phytosanitaires est faible (9€ par hectare de prairie contre 90€ en moyenne/hectare en France).

Les prairies sont également des *« puits de carbone »*[43], qui favorisent par conséquent et dans une moindre mesure le dérèglement climatique. Par le biais de la photosynthèse (captage du CO2 de l'atmosphère), le sol de prairie est capable de capter 65 tonnes de carbones/hectares (70 pour les forêts) contrairement aux surfaces cultivées qui en captent seulement 40 sur les trente premiers centimètres du sol. Les prairies représentées par 10

[43] Op. cit. Rieutort (L.) et al,

millions d'hectares captent 1/3 des émissions de carbones de l'élevage herbivore. Ce dernier est responsable de seulement 8% des émissions[44] de gaz à effet de serre en France.

Des surfaces diversifiées et délimitées par des haies qui favorisent également la biodiversité (faune et flore), mais aussi et de façon plus anecdotique les insectes particuliers comme les bousiers qui « transforment » les bouses en engrais pour le sol. Il est évident que la place de la biodiversité sur les espaces agricoles est importante. Elle participe à *« toutes les fonctions essentielles de productions alimentaires, textiles (laine, cuire), énergétiques (bois), mais aussi celle de régulation écologique »*[45]. En effet, *« l'agriculture est à la fois gestionnaire des espaces qui l'abritent, mais aussi bénéficiaire de cette biodiversité »*[46] avec notamment la fonction des insectes pollinisateurs.

Enfin et même si il ne s'agit pas ici totalement du sujet puisque le territoire de l'Autunois-Morvan n'est pas vraiment concerné, il faut souligner que dans un contexte fort de concurrence et un manque de législation dans certains pays, le développement de l'élevage à grande échelle impacte fortement l'environnement (déforestation, production de carbone, pollution des sols, maladies, etc.). La France est principalement concernée par la gestion des effluents de ses grandes exploitations parfois « hors sols ». Engrais potentiellement bénéfique pour les sols, les déjections deviennent alors des déchets difficiles à gérer en grande quantité. Aujourd'hui, certains cherchent à les valoriser afin de fabriquer de l'énergie via l'implantation de méthaniseurs près des gisements (fumiers, déchets alimentaires…). Le territoire de l'Autunois-Morvan vient par ailleurs d'être sollicité par une entreprise qui souhaite étudier le gisement pour une potentielle implantation d'usine de méthanisation sur le territoire dans les prochaines années. Le développement de cette usine permettrait la création d'emplois et d'une énergie « verte » réutilisée localement selon leur souhait. Par ailleurs, elle restituerait aux agriculteurs une matière plus légère, mais aussi plus riche pour les cultures.

Vers l'avènement du rôle social, culturel et patrimonial de l'élevage pour les territoires ruraux

Gastronomie, patrimoines culturels, races locales, paysages, pastoralisme, agritourisme, signes de qualité … autant de rôles non-délocalisables que l'élevage peut jouer sur les territoires et les terroirs. Face à la mondialisation, ces derniers se renforcent et ont comme moteur les touristes « en recherche de nature et des consommateurs en attente de retrouver du lien social et du sens à leur mode d'alimentation »[47].

Trois typologies ont été établies pour caractériser les espaces ruraux français ou l'élevage est fortement représenté :
Les « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées ». Elles se situent dans les zones d'élevages de l'Ouest ou du Nord-est. C'est la périurbanisation qui « touche » principalement ces campagnes en forte croissance démographique dans lesquelles « les fonctions résidentielles et/ou récréatives prennent le dessus ». On y retrouve des conflits

[44] Citepa, 2014, format Secten.
[45] Op. cit. Rieutort (L.) et al,
[46] Idem
[47] Idem

d'usages (pollutions visuelles, olfactives ou sonores…) et une nouvelle demande de la société (vente directe, accueil, …) comme vu précédemment.

Les « campagnes agricoles et industrielles vivantes » sont plus éloignées des villes. Très étendues dans le Nord de la France, elles voient aussi l'arrivée de nouvelles populations en demande de nouvelles activités. Les emplois agro-industriels ou agro-tertiaires sont vecteurs d'une certaine dynamique dans ces espaces. L'espace est entretenu et composé d'un maillage dense de petites villes.

Enfin troisième et dernières représentations des campagnes, les « campagnes fragiles » et les « campagnes d'arrière-pays » ont toutes les deux subies un fort exode rural. Très éloignés des agglomérations les espaces en herbe et l'élevage dominent dans des *« filières agroalimentaires locales ».* Ces campagnes sont par conséquent bien entretenues, le paysage et la *« vie locale préservée (sont) sources d'attractivités touristiques et résidentielles ».*

Une recomposition du rural qui peut parfois être conflictuel. En effet, 1/3 des « exploitations herbivores se situent dans des zones périurbaines »[48]. Elles sont composées d'une population active qui travaille pour plus de 40% dans des pôles urbains. La pression foncière et immobilière y est par conséquent forte. La cohabitation peut parfois être difficile ou bien source d'opportunités pour ces exploitations afin d'y développer une nouvelle activité et se diversifier (vente directe, circuit de proximité, accueil à la ferme, agritourisme…).

Dans un contexte où l'on voit émerger « la naissance de nouvelles campagnes »[49], ces dernières deviennent multifonctionnelles. Elles font place à une diversification des usages à la fois « résidentiels, récréatifs et productifs ». Elles s'articulent volontiers avec la ville, car elles sont associées à l'image de la nature ou du patrimoine. Devant ces « nouvelles ruralités »[50], l'élevage ancré dans les territoires doit se renouveler et créer de nouveaux liens sociaux entre production et consommation.

Au-delà de la construction par la filière élevage d'un véritable « écrin » pour les territoires au travers la multitude de paysages qui y sont associés : bocage, landes, garrigue, herbagers, pâturage d'altitude (alpages), … Elle propose et s'appuie sur un patrimoine riche et important pour y développer de nombreuses animations culturelles et traditionnelles (activités pastorales à Die, Aigoual, Aubrac, fêtes de la transhumance à Mézenc, le sceno-parc pour valoriser la race limousine, le Festivache dans les Ardennes …), mais aussi des musées retraçant l'histoire de l'agriculture et de l'élevage (une centaine). La gastronomie est également mise à l'honneur par le biais de ces nombreux produits de qualités référencés au travers des terroirs. Les espaces ruraux attirent les français car ils sont un tiers à les choisir pour leurs vacances, car ils proposent désormais d'abondantes activités agrotouristiques. En 2010, 11 000 éleveurs proposaient des services comme table d'hôte, ferme auberge, hébergement, visites pédagogiques… Ces activités traduisent un besoin de reconnaissance

[48] Op. cit. Rieutort (L.) et al,

[49] PERRIER-CORNET (P.) (Dir), 2002, *« Repenser les campagnes »,* l'Aube, 279 p.

[50] Assemblée des départements de France, Mission « nouvelles ruralités » : 25 propositions pour un grand pari, 5 décembre 2013

pour d'un côté le monde agricole et de l'autre côté avec la population d'un besoin de connaissance à la source de nombreuses interrogations.

Le département de Saône-et-Loire n'est pas en reste puisqu'il propose via les agricultures de nombreuses activités liées à l'élevage et à l'agriculture.

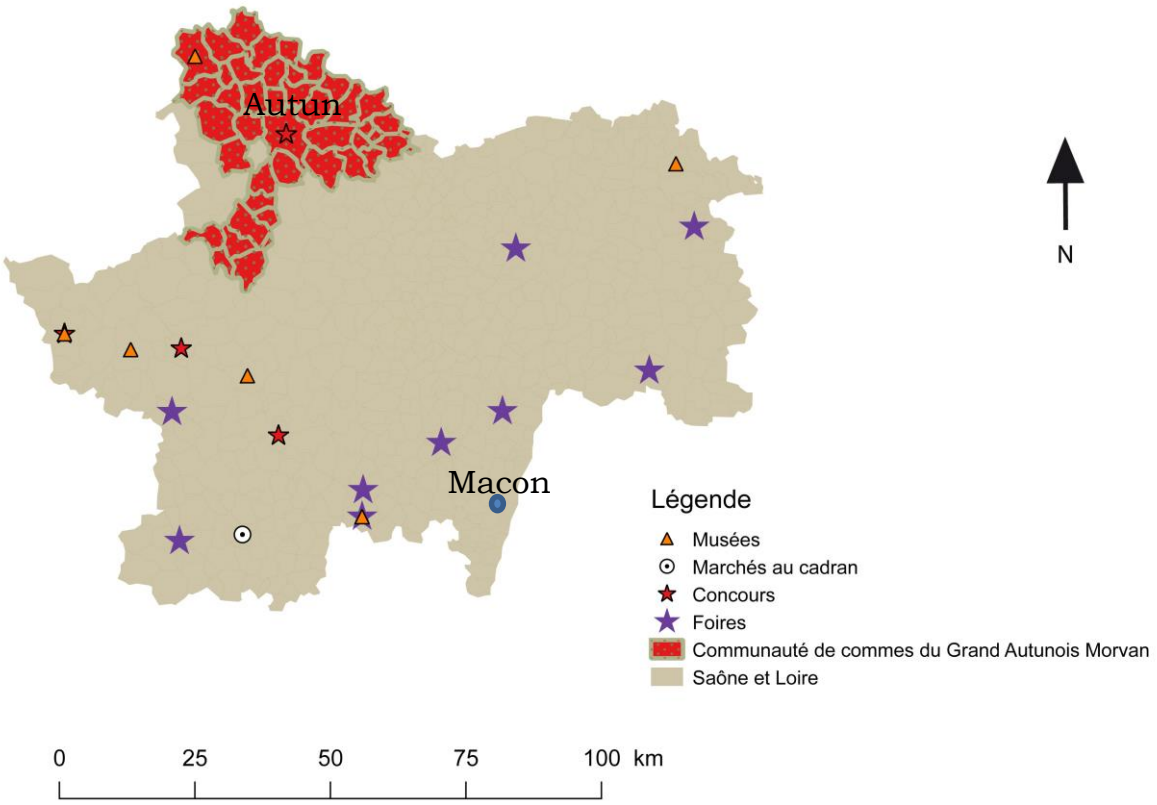

Figure 6 Localisation des animations agricoles en lien avec l'élevage en Saône et Loire

Source : Données : BD IGN 2014, liste non exhaustive des manifestations, Qgis, Charlie DIVRY 2015

Toutes ces nouvelles activités *« contribuent au développement économique et social avec le partage d'une identité locale et d'un sentiment d'appartenance, à partir desquels les acteurs locaux se mobilisent et créent des dynamiques de projets »*[51].

Les signes de qualité, ancrage d'un terroir non délocalisable

Les motivations concernant la valorisation des filières agricoles sont diverses, le développement du monde rural, la préservation de la biodiversité et du patrimoine local culturel et gastronomique. La principale motivation est bien entendu économique. Les terroirs sont en concurrences, ils cherchent alors à se différencier en développant des *« produits alimentaires de qualité spécifique (appellation d'origine, produits locaux, produits*

[51] Op. cit. Rieutort (L.) et al,

de terroir…)»[52]*.* Ces produits, de par leurs origines spécifiques (typicité) *« se réfèrent aux ressources territoriales, patrimoniales, culturelles … »*[53]*.*

Dans un monde rural en mutation (baisse de la population, disparition des terres agricoles…) la notion de terroir apparaît comme positive face à de nombreuses crises alimentaires et agricoles. Face à une alimentation de masse et industrialisée les *« espaces agricoles traduisent une recherche de qualité et d'authenticité »*[54] afin de satisfaire un public particulièrement attentif aux notions *« connoté très positivement, le local (opposé au mondial), le spécifique (opposé à l'homogène) et le naturel (opposé à l'artificiel) »*[55]. La montée en puissance des signes de qualités ces dernières années en France et à l'échelle européenne est un révélateur important d'un changement de pratiques.

La notion de terroir est propre à la France, elle a été révélée au XIIIe siècle. Elle sera en constante évolution (XIXe siècle introduction de la vocation du sol et révélation par l'Homme), en 1975, Georges Bertrand parle d'un « complexe écologique et historico-économique ».

Les productions localisées concernent toutes les productions et secteurs agroalimentaires du végétal à l'animal. De la production à la transformation, le marquage du territoire est présent à toutes les étapes. Il est toutefois différent selon les produits et celle et ceux qui les ont font naitre. « Le bœuf charolais détermine le paysage et l'économie de toute une région »[56]. Il résulte d'une gestion complexe des herbages, de l'étape de la sélection et de l'engraissement, ainsi que « l'identification des stades de croissance ». Ces étapes permettent au produit fini d'être unique à la vue, à l'odorat et surtout au goût.

En effet, « ces productions alimentaires entretiennent une relation particulière à l'espace ». L'ancrage historique de ces produits est important, mais il faut également souligner les pratiques collectives, « fil directeur qui relie ancrage historique et relation au lieu ». Derrière cette idée, les activités humaines prennent une place non négligeable. Le milieu naturel prédispose le développement de productions spécifiques, *« les savoirs, les modes d'organisation sociale, les pratiques et les représentations »,* donnent du sens au lieu.

D'après l'INAO[57] qui a beaucoup évolué ces dernières années, le terroir se définit de la manière suivante *« un système au sein duquel s'établissent des interactions complexes entre un ensemble de facteurs humains (techniques, usages collectifs…), une production agricole et un milieu physique (territoire). Le terroir est valorisé par un produit auquel il confère une originalité (typicité) »*[58]*.*

[52] Op. cit. Claire Delfosse et al.
[53] Idem
[54] Alary (P.), Bazile (D.) et al., 2009, *Nourrir les hommes, un dictionnaires*, éd. Atlande édition, page 663.
[55] Op. cit. Alary P., Bazile D. et al.
[56] Bérard (L.) et Marchenay (P.), 2007, Produits de terroir, comprendre et agir, PSDR-INRA, Bourg en Bresse, 61p.
[57] Institut national de l'origine et de la qualité
[58] Casabianca F. Sylvander B. Noel Y. Béranger C. Coulon J.B. Roncin F. 2005. «Terroir et Typicité: deux concepts-clés des Appellations d'Origine Controlée. Essai de définitions scientifiques et opérationnelles», Symposium international «Territoires et enjeux du développement régional», Lyon, 9-11 mars

Les signes de qualités ont été développés dès le début du XXe siècle avec la viticulture et les premières AOC (Appélation d'Origine Controlée). Mais concernant les produits carnés, il faut souligner une montée en puissance des demandes de labélisation (IGP et AOP) depuis les crises alimentaires de ces dernières années. Les races locales sont alors misent en avant. Elles recouvrent une grande partie du territoire national.

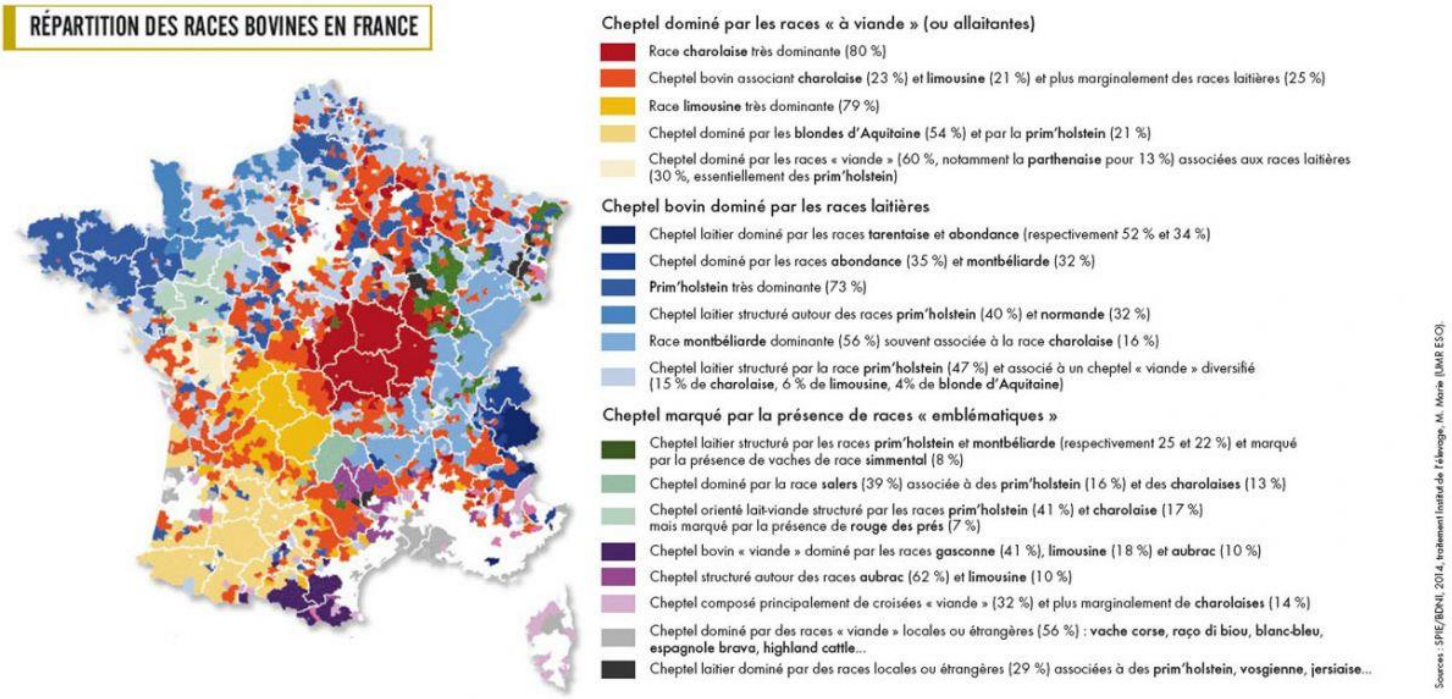

Figure 7 Répartition des races bovines en France

Source : SPIE/BDNI, traitement institut de l'élevage, M. Marie (UMR ESO), carte extraite de l'Atlas de l'élevage herbivore en France, filières innovantes, territoires vivants, Rieutort (L.) et al.

L'Europe reconnaît au travers de sa législation un ancrage historique d'au moins une trentaine d'années soit une génération. Il faut souligner que les modifications profondes de l'agriculture datent des années 1950 et sont par conséquent bien plus anciennes. Chaque produit élaboré, fait appelle à « une succession de savoir-faire » particulier qui font appel eux aussi à des compétences spécifiques indispensables pour reconnaître la typicité d'un produit.

Le terroir fait souvent appel à l'idée de labélisation à savoir un produit spécifique à un lieu. La France est l'une des pionnières dans la protection avec les AOC (Appellation d'Origines Contrôlée) et les IGP (Indications Géographiques Protégées). Le processus de reconnaissance d'un produit labélisé est long, il dure des années. Il engage une *« dynamique de construction du terroir »*[59] avec l'ensemble des acteurs de celui-ci. Après, une reconnaissance de la typicité d'un produit (caractéristique au lieu), il y a la délimitation géographique et le mode de production de celui-ci.

[59] Op. cit. Delfosse (C.) et al. p 64

L'Autunois Morvan accueil une AOC importante sur son territoire celui de la race charolaise. En effet, il est aux portes du département de la Saône-et-Loire, ce dernier est l'un des plus grands départements agricoles de France avec la première production de volailles de Bresse AOC (poulets, chapons, poulardes, dindes), la première production de fromage de chèvre fermiers (Charolais et Mâconnais), le plus vaste vignoble bourguignon avec 29 AOC et c'est surtout le « berceau » de la race charolaise avec le plus grand cheptel allaitant d'Europe.

Même si elles ont évolué ensemble, la notion de terroir n'est évidemment pas le territoire. La première notion laisse plus de place au sol inhérent au terme terroir (une typicité) contrairement au territoire qui met en avant l'homme en tant qu'acteur de la transformation d'un espace.

De la construction de cette mise en image de la qualité spécifique d'un produit en résulte une identité de type patrimonial[60]. Elle est issue d'un processus qui *« fait le pont entre terroir et territoire »*. Il peut parfois faire l'objet de la construction d'un véritable système (Système Agroalimentaire Localisé[61]) résultant de la valorisation de ressources territoriales (ici le terroir) créant ainsi une dynamique de territoire.

[60] Landel (P.A.) et Senil (N.), « Les nouveaux territoires et leurs noms entre projet et compétitivité : le cas des « pôles d'excellence rurale », L'Espace Politique, mise en ligne le 11 mai 2009.

[61] Muchnik (J.) et De Sainte Marie ©., 2010, *Le temps des SYAL : techniques, vivres et territoires*, éd. QUAE, 320p

L'abattoir d'Autun, entre héritage étatique de la restructuration permanente de la filière d'abattage et le développement alternatif de la question alimentaire

Nous l'avons vu précédemment l'abattoir est le maillon indispensable de la filière d'élevage, elle même source d'une multitude d'aménités essentielles pour les territoires. Les abattoirs sont également indispensables dans notre modèle alimentaire moderne où les protéines animales restent majoritaires dans notre consommation quotidienne. Cette dernière étant massive, elle soulève de nombreux enjeux de société : les aspects sanitaires, le bien-être animal, la forte pénibilité pour les travailleurs... Malgré le peu de visibilité consacré à l'abattage hormis lors de problèmes « sanitaires », il faut souligner la grande évolution de ces outils bien souvent tenus à l'écart de la sphère médiatique pour ces aspects moraux. Cette partie s'attache à présenter la naissance et l'évolution des abattoirs français devenus un modèle partout dans le monde. Dans cette évolution, il est important d'évoquer la place de l'Etat, ce dernier étant extrêmement présent à différents niveaux selon les périodes. Il s'agit également dans cette partie de soulever la notion d' « outil » pour le territoire. Ce dernier, accompagné d'une stratégie par ses acteurs privés et publics, peut devenir un véritable outil de développement territorial. Afin de l'illustrer, le cas de l'Autunois Morvan est abordé dans cette partie.
Du public tout puissant au XIXe siècle au déclin qui signe la fin de l'abattage public au XXe siècle … mais pas des abattoirs publics source au XXIe siècle du renouveau de la question alimentaire pour certains territoires.

C. Désistement progressif de la question alimentaire par le secteur public : le cas de l'abattage

La question alimentaire sous l'angle de l'abattage a connu plusieurs phases successives. D'une volonté politique forte d'un état puissance voulant éradiquer les problèmes sanitaires et de maladies qui se propageaient rapidement à une volonté d'améliorer la productivité des abattoirs. D'une idée forte au départ de service public rendu au contribuable à un outil économique moderne, mais fragile devenu indispensable dans le cadre d'une consommation en masse de viande. Maillon intermédiaire de la filière viande, les abattoirs ont la particularité d'avoir toujours été encadrés par la *« puissance publique »*[62]. Les grandes villes françaises ont dès le début du XIXe siècle décidé de créer des abattoirs afin *« d'améliorer l'hygiène des viandes et réduire l'insalubrité ».* En effet, à cette époque l'abattage des animaux se faisait dans la rue, devant les boucheries. Le 9 février 1810, la ville de Paris impulse la création des abattoirs municipaux par décret. Toutefois, pendant de très nombreuses années les tueries illégales et sans cadres sanitaires persisteront. Mais l'industrialisation de la filière dans les années 1970 *« amène une nouvelle approche ».* De lourds investissements devront alors être faits souvent difficiles à amortir.

[62] Rapport du CGEAAER, 2011, *Filière Abattoir : synthèse des études et données économiques et sanitaire disponibles fin 2010*, juin 2011, consultable en ligne :
http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CGAAER_10227_2011_Rapport.pdf

f) D'une appropriation hygiéniste de la tuerie au XIXe siècle …

L'État par son approche volontariste joue le jeu du service public

Les préoccupations de l'État en direction de l'abattage sont apparues au début du XIXe siècle suite à la suppression des corporations au momment de la Révolution française. Les bouchers furent alors désorganisés, ils multiplièrent les « tueries particulières »[63]. Il s'agissait pour ces dernières[64] *« d'endroits sommairement pourvus d'une poulie et d'une corde pour suspendre l'animal, d'une table et d'outils de découpe ainsi que de cuves pour récolter sang et viscères »*[65]. Jusqu'ici rien de particulier, sauf que cet endroit était une simple pièce chez le boucher ou comme bien souvent situé directement dans la rue.

De nombreux intellectuels dénoncent à cette époque *« de plus en plus la brutalité et les effusions de sang »*[66] des tueries particulières dans l'espace public. En effet, ces dernières sont particulièrement rebutantes face à une odeur nauséabonde, au sang qui ruissèle et aux déchets d'animaux qui trainent sur les tables et les chaussés.

Ces tueries situées au cœur des grandes villes font apparaitre de nombreux problèmes sanitaires, les pouvoirs publics font leurs apparitions afin de protéger la population de ces risques. Il s'agit là de la naissance de l'idée hygiéniste dans la société et plus globalement d'une volonté de gestion de l'ordre public qui règne à cette époque. Une autre vision est en vogue, il s'agit de l'urbanisme au sens de la création de grands accès aérés afin *« d'éradiquer les causes de prolifération des bactéries comme les canaux, les tout-à-l'égout, les dépôts d'immondices au coin des rues, etc. »*[67].

Afin de répondre à cette vision hygiéniste, l'idée pour les pouvoirs publics est alors de regrouper l'ensemble des étapes de transformation de la viande sur un même lieu afin de contrôler l'ensemble du processus. En 1810, Napoléon interdit les tueries particulières à Paris intra-muros[68]. En parallèle, il créer les cinq premiers abattoirs publics de France. Ils se situent alors à la périphérie de Paris. Cet éloignement permet aux villes densément peuplées d'éviter les contagions rapides dues à la concentration de la population, il s'agit là « d'aseptiser » les grands centres urbains comme Paris.

Ces abattoirs devenus municipaux et par conséquent sous le contrôle de l'ordre public, intègreront de nombreux éléments de « confort » comme des enclos, de l'eau courante et des gouttières d'évacuations. Un premier classement voit le jour pour les abattoirs puisqu'ils sont définis comme *« des établissements incommodes et dangereux pour la santé et la salubrité publique »*[69]. Rapidement la protection animale est prise en compte avec la

[63] REMY (C.), 2004, *L'espace publique de mise à mort de l'animal, ethnographie d'un abattoir*, éd. Espaces et société, n°118, p225
[64] 128 « tueries particulières » sont recensées au début du siècle à Paris.
[65] Rapport association ARC, *Les abattoirs, historique*, consultable en ligne : http://p1339.phpnet.org/wp-content/uploads/2012/12/Les-abattoirs-partie-1-historique.pdf
[66] Idem
[67] Op. cit. Rapport association ARC, *Les abattoirs, historique*
[68] A l'exception des animaux dits de petites tailles (porcs, lapins, agneaux et moutons).
[69] Op. cit. Rapport association ARC, *Les abattoirs, historique*

création en 1845 à Paris de la Société Protectrice des Animaux (SPA). Dans un contexte où la mise à mort pose déjà question à cette époque, l'objet est bien la défense des animaux et des traitements qui leurs sont affligés.

En 1832, l'épidémie du choléra arrive en France, avec en parallèle, la consommation de viande qui augmente et par conséquent les tueries particulières aussi. Il devient important pour les pouvoirs publics d'agir, l'institutionnalisation des abattoirs s'accélère. Verra alors le jour, l'abattoir de la Villette (ouverture en 1867) afin de remplacer les cinq premiers abattoirs de Paris. Il sera un modèle pour les Etats-Unis et l'Europe. Il conçoit un lieu de travail rationnel et organise l'abattage afin de rendre le processus plus simple et d'une meilleure salubrité[70].

Les abattoirs publics à l'échelle nationale seront réellement institués qu'en 1884. Les tueries particulières quant à elles seront condamnées en 1905.

A cette époque les bouchers restent les uniques exploitants des sites d'abattages. Leur savoir-faire est mis à l'honneur, ils s'occupent de l'ensemble des étapes du processus (tuerie, abats, dépouiller et découpeurs). Les municipalités gèrent essentiellement l'outil et les aspects d'hygiène via des *« inspecteurs sanitaires ».* Il s'agit alors souvent des maréchaux ferrants. Mais la médecine en pleine évolution[71] permettra aux vétérinaires de prendre le contrôle sanitaire des abattoirs durant tout le processus d'abattage, mais aussi des évènements (foires, marchés, …) jusqu'à la qualité de la viande. Naîtra à ce moment-là, la distinction physique entre l'intérieur et l'extérieur, respectivement propre et sale. Les vétérinaires seront de plus en plus influents avec les progrès scientifiques ainsi que les nouvelles normes imposées aux bouchers. Ces derniers doivent alors réduire le temps d'abattage afin d'éviter les viandes avariées et les saisies de carcasses qui apparaissent en France dès 1905. Ils jugeront de la possibilité ou non de la consommation de la viande et verbaliseront les contrevenants en cas de non-respect des normes sanitaires.

Cette partie vient de retracer l'émergence des abattoirs français au travers d'une justification avant tout hygiéniste de la société de l'époque nous montre également que cette politique de développement n'est justifiable par les pouvoirs publics que par l'idée pour eux d'assurer un service public. Ce dernier bien que légitime à l'époque s'en trouvera ébranlé par la suite.

g) … à l'instauration d'une modernisation par la mise aux normes et l'industrialisation des tueries au XXe siècle

Vers une longue restructuration des abattoirs français ... les pouvoirs publics donnent l'ordre

Au sortir de la guerre, les abattoirs ne sont pas épargnés par le besoin de relancer l'activité économique de la France et de l'Europe. Ils entrent alors dans une logique de rentabilité, ce

[70] Cela est dû à « sa vision avant-gardiste » et hygiéniste de l'époque

[71] En 1870, la contamination (tuberculose) de l'Homme par de la viande impropre à la consommation est prouvée.

qui provoquera un changement considérable dans la gestion des outils et des processus d'abattages. Les pouvoirs publics via le Commissariat au Plan cherchent à augmenter la production des abattoirs. Avec leur vision de service public qui domine à ce moment-là, ils planifient alors leur modernisation, leur concentration dans de gros centres et tentent de mailler l'ensemble du territoire. En 1963, *« on dénombrait 1576 abattoirs publics et 179 abattoirs privés »*[72] soit 1755 considérés comme « utilisable » à l'époque. Cette multiplication importante place les pouvoirs publics en première ligne pour assainir le marché de la viande en jouant son rôle de service public.

La rentabilité des abattoirs n'est jusque dans les années 60-70 pas un problème majeur pour de petites structures mises à la disposition des bouchers et charcutiers. Ils ne comptent pas leur temps et les charges engagées par les structures sont faibles, peu de froid et par conséquent peu d'électricité. Les investissements sont rares, le bois sert à chauffer les marmites, l'eau n'est pas chère, etc. En parallèle, il faut souligner que les petits abattoirs étaient indispensables aux contribuables de la commune. Tous ces éléments permettent à la municipalité de ne pas avoir de mal à financer l'outil municipal.

Mais dès les années 1960[73], l'institution publique se dessaisit de la question des abattoirs qui doivent alors devenir entièrement rentables. Les abattoirs publics passeront de plus en plus à une « gestion privée ». L'abattoir d'Autun est d'ailleurs un bon exemple puisqu'il est entièrement géré par la municipalité au moment de sa création en 1967, il passera quelques années après en gestion privée[74]. La municipalité gardera quand même la main dessus par le biais d'une convention d'affermage qui durera plus de 30 ans. Le gérant de l'abattoir devient avec la loi du 8 juillet 1965, l'unique exploitant d'un outil inscrit au plan national d'équipement. Il réalise une prestation de service et n'est plus à l'origine de la commercialisation des animaux et des aliments qui en découles. Un autre élément important est à souligner, il dispose désormais de comptes d'exploitations séparés. En effet, le maitre d'ouvrage (la municipalité) n'est plus aux commandes, les comptes doivent s'équilibrer au risque d'être déficitaire, car la municipalité n'est plus en droit d'intervenir en cas de problème financier.

L'abattoir devient un prestataire de service, assuré par du personnel qualifié, les traditionnels usagers (charcutiers et bouchers) doivent désormais s'acquitter d'une redevance d'utilisation comme n'importe quels usagers. Les abattoirs sont désormais en concurrence, leur viabilité se résume à un équilibrage des comptes. Cela conduit les abattoirs à être en même temps *« très attractifs grâce à l'étendue et la qualité de leurs installations, et très économique à exploiter grâce à l'excellence de leur productivité »*[75]. Cette productivité implique un progrès technique avec de nouveaux équipements qui améliorent la rentabilité, mais aussi les risques financiers pour l'entreprise. La commercialisation de la viande passe de plus en plus par des grossistes ce qui suppose de produire plus de quantité et d'une manière plus standardisée. Naissent également à cette

[72] Bourdonnaye (A.),1970*, «* Peut-on faire des abattoirs publics un outil économique ? », Economie rurale, N°85, p. 135-147

[73] Loi du 8 juillet 1965 « relative aux conditions nécessaires à la modernisation du marché de la viande »

[74] Entretien Alain Durand, élu à Autun

[75] Op. cit. Bourdonnaye (A.)

époque les groupements de producteurs dans les régions productrices, les éleveurs se rassemblent pour mettre leur bétail sur le marché.

Cette une première remise en cause du maillage très diffus des abattoirs français[76] et de la notion de proximité en tant qu'atout. Le développement des camions frigorifiques permettrons l'éloignement des abattoirs des centres urbains et des lieux de production. C'est le début d'une baisse importante des abattoirs au profit de leur concentration. En 1961, on compte 1580 abatttoirs publics, trois ans plus tard il en reste plus que 641 soit une baisse de 60%, un nouveau plan en 1968 baissera le nombre à 418, ce qui provoque une augmentation du tonnage par an par abattoir public de 1000 tonnes en 1963 à plus de 5000 tonnes en 1968. Durant cette période la modernisation et/ou l'agrandissement ou la construction va induire une volonté politique des collectivités qui en tant que maitre d'ouvrage (propriétaire) finance tous ces travaux pour l'exploitant unique en charge simplement de l'exploitation de l'outil. Ces derniers seront le plus souvent déficitaires, parfois subventionnés de manière illégale (subvention de fonctionnement avec la mise à disposition du personnel municipal, subvention d'allègement issu du fonds national des abattoirs etc.). La vision de la sphère publique n'est évidemment pas la même que le privé qui ne souhaite prendre aucun risque lors de travaux importants. L'abattoir n'est qu'un maillon peu rentable d'une chaine globale qui cherchera par la suite de « nouveaux débouchés ».

En parallèle, la réglementation sanitaire étant bien en place, l'État se désengage de la gestion des abattoirs, mais s'assure via des vétérinaires sous tutelle, de la santé des animaux, de la protection de l'environnement, de l'hygiène ainsi que de la qualité de la viande qui en sort. Ils sont les seuls à pouvoir certifier la viande. L'abattoir autrefois conçu pour répondre à un objectif sanitaire est remplacé petit à petit par un objectif de rentabilité. L'outil doit alors permettre *« d'abattre le plus d'animaux possible dans un délai court, avec le minimum de frais et de main-d'œuvre possible, tout en respectant des normes strictes d'hygiène »*[77].

Par la suite, la grande distribution étend son aura face aux nouvelles demandes de la société. Les abattoirs une fois rachetés par de grands groupes, développent de nouvelles fonctions comme la découpe en portions individuelles et la fabrication de plats préparés. Ces dernières fonctions sont plus rentables que les services classiques d'un abattoir (abattage et découpe).

Dans les années 1990, de nouvelles normes apparaissent partout en Europe, les abattoirs doivent alors absolument se moderniser et se rentabiliser sinon ils disparaitront. Cette modernisation induira la spécialisation des abattoirs dans l'abattage de certaines espèces. Ils seront munis de matériels modernes afin de rentabiliser l'outil et de diminuer la souffrance des animaux (appareil d'anesthésie électrique, fendeuse électrique, pistolet d'abattage…). La libéralisation du marché-agroalimentaire en 1992 avec la PAC (Politique Agricole Commune)

[76] Ce maillage diffus répondait à une exigence de service public, *« à savoir la nécessité d'éviter aux bouchers détaillants le parcours d'une trop longue distance pour conduire leur bétail à l'abattoir et en ramener leur viande »*

[77] Op. cit. Rapport association ARC, *Les abattoirs, historique*

imposera une harmonisation des abattoirs. Cers derniers devront fermer face à des contrôles de plus en plus systématiques et à l'impossibilité de se moderniser pour des raisons de coût. Ces fermetures d'abattoirs notamment publics et de petite taille se feront au profit de grands groupes industriels qui concentreront alors leur activité dans un même lieu.

Les pouvoirs publics iront dans ce sens puisqu'ils généraliseront l'auto-contrôle sanitaire[78] et réduiront les contrôles sanitaires devenus un problème pour la productivité de l'outil industriel. Mais la productivité et l'auto-contrôle à ses limites puisque la crise de la « vache folle » (ESB) révèle des problèmes dans le respect des mesures sanitaires par le secteur privé. L'identification des produits devient indispensable et la notion de traçabilité voit le jour avec l'idée de pouvoir remonter jusqu'aux responsables du problème sanitaire. Ces derniers deviennent punissables. Ces contrôles sont présentés comme une solution à la crise, mais *« il ne s'agit que d'informations et de suivi des différentes opérations dont la gestion est laissée aux soins des industriels »*[79]. En effet, *« elle ne caractérise qu'un moyen ne présumant en rien les conditions de son application »*[80].

En parallèle, le nombre d'abattoirs n'a cessé de diminuer jusqu'à se stabiliser en 1995 autour de 300 – 350 pour atteindre 286 établissements en 2010[81]. Entre 2002 et 2010, 125 abattoirs de boucherie ont été fermés sur un total de 382 établissements soit environ 1/3. Il s'agit principalement de la fermeture de petits outils de transformation 1132 tonnes en moyenne pour les abattoirs publics et 3129 tonnes pour le secteur privé.

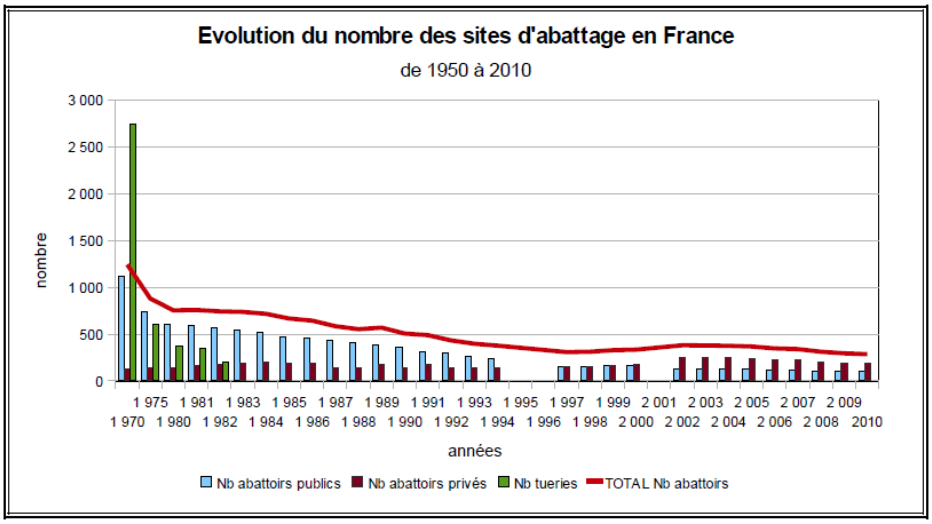

Figure 8 Évolution du nombre des sites d'abattage en France de 1950 à 2010

Source : données SCEES, graphique extrait du rapport du CGEAAER

[78] Modèle anglo-saxon des années 1990 avec le transfert de la responsabilité à l'entreprise privée
[79] Op. cit. Rapport association ARC, *Les abattoirs, historique*
[80] MULLER (S.), 2008, *A l'abattoir*, Versailles, éd. Quae, 81p.
[81] Op. cit. Rapport du CGEAAER

En 2009, l'écart est encore plus grand que le tonnage moyen des abattoirs publics en activité est de 2916 tonnes contrairement aux abattoirs privés avec un tonnage de 17 266 tonnes en moyenne. Il s'agit donc de deux politiques de développement complètement différentes néanmoins complémentaires. Les gros abattoirs (bien souvent privés) se spécialisent. Au cours de ces dernières années, les études montrent une montée croissante de la spécialisation des abattoirs notamment en porc.

Entre 2002 et 2010, on s'aperçoit que le secteur public dans l'abattage continu de baisser (36% sont publics en 2010) au profit de celui du secteur privé. Cela s'explique par la fermeture importante d'outils non rentable ou la vente d'abattoirs municipaux au secteur privé (industriels, chevillards, coopératives…). La part en tonnage issue des abattoirs publics est passée de 62.55% en 1980 à 8.22% en 2010.

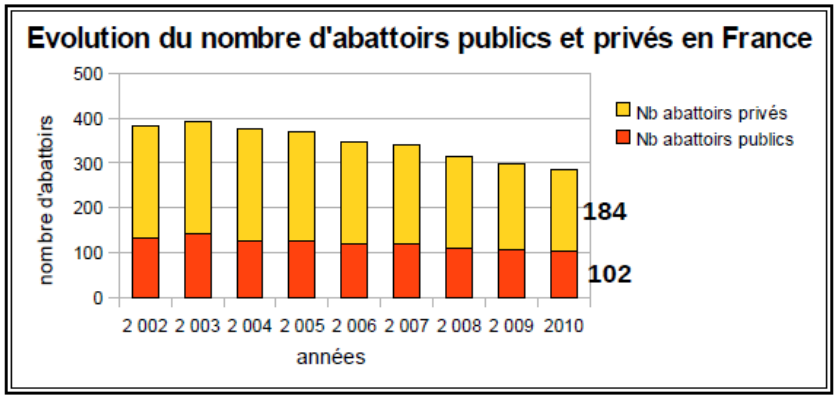

Figure 9 Évolution du nombre d'abattoirs publics et privés en France

Source : graphique extrait du rapport du CGEAAER

Nous l'avons vu la mise en conformité des abattoirs français existe de longue date, en 2006 l'Office Alimentaire et Vétérinaire européen (OAV) met en avant des *« problèmes majeurs d'ordre sanitaire dans les abattoirs français ».* La Direction Générale de l'ALimentation (DGAL) met alors en place un classement en lien avec la réglementation européenne qui indique la conformité ou la non-conformité des abattoirs Français (classe 1 conforme, classe 2 quelques points de non-conformités, classe 3 et 4 non conforme). En 2009, 30% des abattoirs sont en classes 3 et 4, un plan d'actions d'urgences doit alors être lancé.

L'abattage autrefois service public impulsé par les pouvoirs publics résulte aujourd'hui pour la grande majorité d'abattoirs privés. La consommation en masse de produits carnés et ses crises sanitaires successives dans les pays riches et en développement ont fait émerger de nouvelles façons de consommer, vers des produits de niche, plus qualitatifs, mais aussi plus chers et, mais bien souvent plus ancré dans les territoires avec derrière de forts enjeux locaux.

La proximité des abattoirs avec les lieux de productions, un service public ?

Deux visions du développement de l'abattage s'affrontent … Dans un contexte ou l'abattage est « *un maillon peu rentable* »[82] dans la filière de la viande, la mise en place d'une réglementation néanmoins légitime impacta notamment les petits abattoirs locaux déjà fragiles financièrement. Nous l'avons vu précédemment de nombreuses restructurations verront le jour avec pour résultat la fermeture d'outils sur le territoire français.

En 2011, l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a réalisé une étude[83] sur les problèmes rencontrés par les agriculteurs en circuits courts dans le domaine de l'abattage. Elle montre que pour 78% des départements audités via les conseillers des chambres d'agriculture connaissent des éleveurs en difficultés pour abattre leurs animaux. Même si toutes les productions sont concernées, on note une situation « préoccupante » notamment dans la production d'animaux de boucherie pour près de 60% des productions totales concernées pas les difficultés (Bovins 19%, Ovins 20% et Porcs 20%). La principale difficulté mise en avant est la proximité avec l'abattoir. Les agriculteurs se déplaçant pour de petits lots, la distance entre l'abattoir et l'exploitation ne doit pas dépasser les 90 km en moyenne selon l'étude. A noter que le règlement européen sur le bien-être animal des bovins est à une distance inférieure à 65 km. Les autres difficultés concernent la saturation de l'abattoir, l'accès des agriculteurs en circuits courts, le prix, l'outil non adapté et/ou service non proposé (découpe). On note également la non-présence d'ateliers collectifs (abattage de volailles, découpe, cuisine, conserverie et salaison).

Nous l'avons vu précédemment deux logiques cohabitent : l'abattage public et l'abattage privé. Certains abattoirs locaux sont soumis à des enjeux particuliers, cela est dû à leur ancrage territorial plus ou moins fort. Ils sont alors parfois totalement privatisés ou pris en mains par les collectivités. Toutefois, ces deux formes n'ont pas les mêmes logiques de fonctionnement et de résultats. La structure totalement privatisée cherchera la rentabilité de l'outil comme toutes entreprises ainsi que la mise sur le marché d'un volume important de viande afin de répondre à la consommation de masse de viande hachée notamment. Généralement, les abattoirs privés se spécialisent et développent de gros volumes afin d'être plus compétitifs (exemple en Lorraine avec l'abattoir Charal de Metz). Certains abattoirs privés mettent en place une surtaxe pour les petits volumes (exemple dans l'Ain avec l'abattoir de Bourg-en-Bresse). Ces logiques ne permettent pas le développement d'un système alimentaire localisé, ce qui pénalise toute une filière et notamment les agriculteurs en circuits courts.

L'autre cas de figure est la prise en main totale ou partielle de l'abattoir par la collectivité. Les abattoirs ne sont plus seulement considérés comme des entreprises rentables, mais bien comme des outils publics au service d'une filière locale. Elles recherchent le développement

[82] *« les industries des viandes ont des taux de rentabilité parmi les plus bas des industries agroalimentaires, avec une valeur ajoutée de 2 milliards d'euros à ramener à un chiffre d'affaires de plus de 14 milliards d'euros (,,,) Elles reste fortement manufacturière » Citations* - Etude - DRAAF Rhône-Alpes

[83] Rapport 2011, L'abattage dans les filières en circuits courts et dans les filières locales - Chambres d'Agriculture France rapport consultable ici : http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/thematiques/Consommer_autrement/Circuits_courts/Etude_abattoirs_cc.pdf

des circuits-courts et d'une agriculture multiespèces sur le territoire, la mise en place d'une tarification moindre accessible à tous ... Dans cette logique de développement des circuits courts, le maillage territorial des abattoirs est important afin de garder une certaine proximité avec les éleveurs notamment.

Dans un contexte difficile comme aujourd'hui, la volonté de maintenir les fonctions dites sociales[84] des abattoirs par les acteurs locaux (élus, agriculteurs…) est indiscutable.

D'après eux, il permet notamment de faciliter « l'implantation » et/ou le maintien d'entreprises. Il s'agit d'un « levier » pour l'emploi sur un territoire, car il peut soutenir indirectement les Industries Agroalimentaires. Des entreprises qui sont *« pourvoyeuses d'emploi en milieu rural »*. L'abattoir est aussi le « *support indispensable à la boucherie traditionnelle* », qui est par ailleurs est la plus compétente pour valoriser les appellations d'origine. Elle est également appréciée des éleveurs, car la vente aux boucheries est plus rémunératrice. Elle « maintient la valeur ajoutée au niveau local ». Elle *« crée de la richesse et de l'animation en centre-ville et parfois dans les galeries marchandes »*.

Il est également « *l'appui aux circuits courts* » et à la vente directe de viande via les agriculteurs. Ces derniers apprécient fortement la proximité avec l'abattoir, car le transport est moindre. Le développement des circuits courts peut faire l'objet de la création d'emplois, qui conforte par ailleurs l'installation de jeunes agriculteurs.

Enfin, il semble favoriser la traçabilité « visuelle » des viandes et le développement des signes officiels de qualités (AOC, AOP, AB…). En effet, la diversité des obligations présentes dans les cahiers des charges de chacun des signes de qualités est très contraignante pour un abattoir industriel (abattoirs supérieurs à 5000 tonnes).

Par conséquent, il faut une forte volonté des acteurs locaux pour maintenir un petit outil d'abattage. En effet, l'engagement des acteurs de la profession d'une part est indispensable (éleveurs, grossistes, bouchers, GMS, ...) chacun doit prendre part dans le service en assurant par exemple des volumes minimums. D'autre part, il y a la volonté des acteurs politiques qui impulsent des actions d'aménagement et de développement des territoires comme le maintien d'un abattoir qui nécessite des engagements financiers de leur part. Enfin, il y a la population locale ou touristique qui en tant que consommateur peut aussi servir de levier au développement des filières de proximité et à moindre mesure de la sauvegarde d'un outil territorial de développement comme les abattoirs dits « publics ».

[84] Op. cit. Rapport du CGEAAER

D. De la réappropriation nouvelle de la question alimentaire par le secteur public

L'appropriation de la question alimentaire passe d'abord par la territorialisation « des pratiques socio-spatiales associées ou non à l'agriculture »[85]. Cette idée émerge dès les années 1990, avec la renaissance du monde rural qui devient alors multifonctionnel. La compétitivité de l'agriculture ne passe plus uniquement *« par une croissance en volume de la production, mais aussi de la qualité, l'origine géographique ou l'originalité des produits ».* Les différentes crises ont entrainé de nouvelles attentes, une meilleure traçabilité. En parallèle, une nouvelle approche de l'agriculture s'impose avec une meilleure gestion des ressources et le développement de nouvelles fonctionnalités pour ces espaces et exploitations.

h) Une réappropriation du développement de la question alimentaire par les territoires à la fin du XXe siècle …

L'appropriation de la question alimentaire par les pouvoirs publics nous l'avons vu précédemment est à plusieurs niveaux et en fonction des époques. Ils impulsent une modernisation et une spécialisation pour répondre à un besoin alimentaire important. Tandis qu'en parallèle, ils imposent également une mise aux normes des outils agro-alimentaires pour des raisons sanitaires et de santé publique. Ces deux éléments obligent le système alimentaire à être plus rentable et plus productif. Une compétitivité accrue par l'ouverture des marchés, qui impliquent les acteurs de toute une filière à se spécialiser.

Toutefois, les nouvelles formes de développements observés ces dernières années en lien avec la question alimentaire n'ont pas les mêmes objectifs. En effet, de par leurs gouvernances particulières et leurs démarches ascendantes, les pouvoirs publics jouent le rôle d'animateurs de ces nouvelles formes. Ces dernières répondent en particulier à une demande de la société, mais aussi aux besoins des acteurs économiques d'un territoire en crise.

La reterritorialisation de l'agriculture …

L'émergence de la reterritorialisation de l'agriculture passe également par le développement des politiques publiques et leur *« recomposition spatiale et de révision des découpages administratifs »* (Rieutort L. 2009). En effet, l'analyse du lien entre le monde agricole et leur territoire conduit à parler des institutions publiques et de l'évolution de leur implication au sein des espaces ruraux. Le territoire devient un « espace » ou de nouvelles règles sont instaurées et pratiquées par les pouvoirs publics afin *« d'assurer le fonctionnement du système économique et de répondre à des enjeux tels que le développement de l'agriculture dans ses traductions les plus récentes (qualité de l'alimentation, fourniture de service*

[85] Rieutort (L.), 2009, « Dynamiques rurales française et re-territorialisation de l'agriculture », L'information géographique n°1, Volume 73, pages 30 à 48

environnementaux, etc.) »[86]. Par ailleurs, ils ne peuvent ignorer les difficultés sociales et économiques que traverse le monde agricole.

Les lois de décentralisation des années 80[87] et de déconcentration qui vont remettrent en question l'hégémonie de l'État sont à l'émergence d'une nouvelle gouvernance. Cette dernière repose sur des intercommunalités, des *« territoires de projets »* (« Pays », PNR, …) qui participent alors *à une « logique de territorialisation, en créant des espaces pertinents d'actions et d'aménagement ».* Cette nouvelle logique redistribue également les pouvoirs et intègre une multitude d'acteurs parfois très différents. Ces derniers entrent dans le jeu : associations de citoyens, de résidents, d'environnementalistes … Des acteurs (individu ou groupe) ayant tous des intérêts particuliers, mais se retrouvant parfois sur un intérêt commun. L'Union Européenne par le biais de ses sources et sa volonté de co-financement implique également cette rencontre « multi-acteurs » à de « multi-niveaux ».

Cette gouvernance devenue localisée permet d'intégrer les spécificités d'un territoire, ces problématiques propres économiques et sociales ainsi que la pratique des acteurs à l'échelle d'un territoire. Il s'agit là de l'émergence des démarches ascendantes et des « formes d'intervention publique plus concertées ». De nouveaux partenariats naissent entre le secteur public et le secteur privé. Cette ouverture est le signe pour certains territoires d'un besoin de *« régénérer l'économie locale »*. Ils peuvent parfois prendre la forme de contractualisation et de délégation. Les acteurs autour de la table sont multiples, les représentations syndicales et étatiques (sous-préfet) ne prennent plus toute la place. En effet, il faut désormais compter sur la présence des chambres consulaires et des collectivités locales, mais aussi « les groupements de producteurs, les acteurs de la transformation et de la commercialisation ou encore les associations d'environnement ou de développement local ». L'idée est bien d'arriver à concilier les intérêts privés d'un côté et les intérêts du collectif de l'autre.

Toutefois, il est important de souligner que certains acteurs ont un poids considérable auprès des élus locaux et par conséquent des politiques publiques mises en œuvres. Prenons, l'exemple des syndicats agricoles majoritaires dans les territoires ruraux, leur poids en dit long sur les rouages *« politico-administratifs »* qu'il faut absolument intégrer dans ce genre de nouvelles gouvernances.

La reterritorialisation de l'agriculture place les pouvoirs publics locaux comme une réponse aux difficultés rencontrées par le monde agricole. Ils peuvent dans certains cas soutenir les filières en compensant les pertes du marché dues aux éléments précédemment évoqués (besoins d'investissements importants, compétitivité acrue, …). Ils soutiennent les filières via la mise en place de subventions ou d'aides particulières à leur territoire (aides pour les zones de piémont dans le Doubs, la volonté de revaloriser les espaces agricoles pour la région Poitou-Charentes …). Il semble logique par conséquent de se demander si ces territoires ne sont pas dans une logique de concurrence et de « compétitivité interterritoriale »[88].

[86] Berriet-Solliec (M.), Déprés (C.), Trouvé (A).,2005, « La territorialisation de la politique agricole en France. Vers un renouvellement de l'intervention publique en agriculture ? », UMR CESAER, Dijon

[87] Lois Deferre

[88] Lovering, 2001

L'intervention publique n'a peut-être pas le rôle social qu'on veut bien lui commander. Les territoires s'inscrivent dans une logique économique mondiale ou le besoin est de soutenir une agriculture moins compétitive. Ils « accompagneraient les dynamiques macroéconomiques » en jouant sur leurs spécificités devenues des avantages comparatifs.

… à l'émergence de système.

L'idée ici n'est pas d'aborder la question du système alimentaire sous l'angle de la durabilité comme le propose certains chercheurs. Ces derniers avancent une durabilité des systèmes alimentaires qui passent obligatoirement par leur ancrage à un territoire, en parallèle d'une innovation technique dans ces filières de l'aval à l'amont (Formulation des aliments, transformation, emballage et conditionnement, distribution et logistique, économie circulaire, préparation domestique et consommation). Ils mettent en avant, la notion d'un système circulaire territorialisé[89] qui envisage alors *« de raisonner aussi à l'échelle d'un territoire fortement intégré à un bassin de production et à un bassin de consommation ».* C'est ce qu'ils appellent les Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT)[90]. D'après eux le redéploiement des systèmes alimentaires à l'échelle d'un territoire permettrait de faire de nombreuses économies de « matières », de « fonctions » et de « spécialités » et par conséquent de rendre plus durable ce système. L'ancrage territorial du système alimentaire nécessite un changement de paradigme sur des systèmes qui s'appuient aujourd'hui sur de longues filières industrialisées et mondialisées.

Un système alimentaire *« interdépendant d'acteurs orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un groupe de consommateurs »*[91]*.* Il comprendrait ces derniers, mais également, *« l'agrofourniture, les agriculteurs, les artisans et les industriels de l'agroalimentaire, les industries de l'emballage et des équipements, les commerçants, les transporteurs, les restaurateurs, les services financiers et communication, la R&D, la formation et les organismes publics »*[92]*.*

Il faut toutefois relativiser selon le chercheur Touzard Jean-Marc[93] qui lui suggère une *« combinaison des différents modèles et circuits alimentaires »*[94]. Il s'agit selon lui notamment pour les collectivités de valoriser leurs ressources territoriales, *« à travers des circuits courts et longs, des productions génériques et spécifiques »*. Il insiste sur cette complémentarité en évoquant l'idée de « créer des synergies plutôt que de renforcer des oppositions entre types de circuits et de modèles alimentaires.

[89] Guilbert Stéphane, Professeur à Montpelier SupAgro et chargé de mission à l'INRA

[90]Elle fait référence à la notion de SYAL, Système Alimentaire Localisé apparue dans les années 1990 mais sans y intégrer vraiment la notion de durabilité et de sécurité alimentaire (Muchnik *et al.,* 2007)

[91] Rastoin (J.L)., Ghersi (G.), 2010, *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, éd. Quae, Paris, 565 p.

[92]Synthèse Rastoin (J.L.), 2014, « Les systèmes alimentaires territorialisé : quelle contribution à la sécurité alimentaire ? », Académie d'Agriculture de France,

[93]INRA de Montpellier

[94] Synthèse Touzard (J.M), 2014, « Les systèmes alimentaires territorialisé face aux enjeux de sécurité alimentaire », Académie d'Agriculture de France

La mise en système fait partie d'un mouvement de reterritorialisation de la question agricole en général. En effet, nous l'avons vu précédemment, l'agriculture s'est durant une longue période déconnectée du territoire au travers d'une spécialisation et d'une concentration des bassins de productions au niveau national. L'ancrage au territoire est de nouveau mis en évidence avec les nouvelles relations entre les territoires ruraux et l'agriculture. Il s'agit d'un mouvement *« de retour de l'agriculture vers le territoire »*. Les élus locaux défendent cette agriculture garante d'un certain nombre d'aménités économiques et sociales qui impactent leurs territoires. Selon Rieutort L., cette reterritorialisation s'appuie sur plusieurs phénomènes : *« la recherche de durabilité agricole »* avec la mise en place des MAE[95], la mise en place des Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine (AOC, IGP, Label rouge, …) en réponse à *« un système alimentaire agro-tertiaire de plus en plus mondialisé »* et enfin avec la mise en place des systèmes productifs locaux et de la notion d'économie de proximité qui fait émerger le concept de *« Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL) »* évoqué plus haut.

La reterritorialisation passe également par la patrimonialisation des savoirs-faire locaux et anciens, on voit émerger et nous l'avons vu de nombreuses animations en lien avec le monde rural. Ces *« nouvelles démarches identitaires »,* peuvent être « *spontanées ou fabriquées* », devenant alors des produits agrotouristiques avec un enracinement territorial et identitaire fort. L'ancrage au territoire se manifeste également par l'utilisation du nom générique du lieu (beurre de « Bresse », Bleu de « Sassenage »…), il s'agit de faire reconnaître pour le consommateur le caractère local ou d'origine d'un produit lorsqu'il s'agit de l'exporter.

Cette intervention des institutions publiques permet le déploiement de nouvelles politiques de développement en s'appuyant sur les spécificités d'un territoire (acteurs, ressources, …). Mise en œuvre collectivement, la collectivité n'est qu'un acteur (essentiel) parmi d'autres de la révélation de ressources, sources de développement économique.

Les terroirs : un système à la fabrique des territoires

Un système agroalimentaire localisé, qui peut parfois s'appuyer sur des ressources de qualités et plus spécifiques au territoire et à son savoir-faire tous deux, ingrédients du terroir. L'image positive du produit du terroir, dans son territoire, son « écrin » (environnement, paysage …) peut parfois être associé à des biens et services sous la forme de « panier », c'est ce qu'on appelle la rente de qualité territoriale.

Une démarche qui fait écho à la notion de panier de bien et de service initié par A. Mollard et B. Pecqueur dès 2001. Il s'agit d'une analyse *« de la rencontre entre une offre ancrée dans un territoire et une demande conjointe de produits de qualité »* qui permet notamment de révéler *« une dynamique de construction territoriale par les acteurs reposant sur la mobilisation de ressources patrimoniales »*[96].

[95] Mesures Agro Environnementales

[96] Bérard (L.), Hirczak (M.), Marchenay P., Mollard A., Pecqueur B. « Complexité patrimoniale et territoire : le panier de biens en Bresse », Economies et Sociétés, Série « Systèmes agroalimentaires », 2006, A.G., n°28, 5, pp.633-647.

En effet, derrière une simple valorisation des produits du terroir, il y a l'idée « *de renforcer le rôle et le statut des artisans en milieu rural*[97]*».* Ces derniers étant fragilisés, l'idée est bien de renforcer une « micro-économie locale ». Plusieurs recensements de ce patrimoine alimentaire local ont été organisés partout en France. L'objectif de cette mise en avant du patrimoine alimentaire est bien d'essayer de capter une plus-value économique *« dans un contexte marqué aujourd'hui par un souci d'identification*[98]*»* et d'utilisation de ces ressources alimentaires. Il peut s'agir en effet d'une réponse à la mondialisation des échanges agricoles afin de reconquérir de la valeur ajoutée et ainsi de maintenir un tissu d'emploi en milieu rural.

La première forme de valorisation patrimoniale est de type « artisanal » ou « traditionnel ». Un processus de valorisation qui vise non pas à l'accroissement de la quantité produite, mais bien de la qualité du produit fini. Ce processus de construction du patrimoine alimentaire « traditionnel » ou « artisanal » vise essentiellement la promotion touristique de certains produits. Même si cela semble difficile[99], les acteurs du monde touristique et agricole cherchent alors à coopérer et à se coordonner.

La seconde forme de valorisation patrimoniale est de type « industriel ». Elle s'oppose directement à la première puisqu'elle est basée sur une filière relativement longue et sur la structuration d'actions interprofessionnelles importante. Il s'intègre par conséquent à un système de marché mondial en concurrence avec d'autres productions. La qualité reste primordiale, mais la production s'intensifie pour laisser place à un développement industriel.

Enfin, troisième et dernière forme celle d'une *valorisation patrimoniale mixte, syncrétique, centrée sur « l'entreprise rurale »*[100]. Elle présente *« un modèle novateur de développement patrimonial »* entre développement touristique et agricole. Une nouvelle dynamique territoriale se joue ici ou la *« gastronomie s'avère au centre de logique d'actions diversifiées et organisées ».* En effet, la ressource *« agricolo-gastronomique »* est alors au cœur des *« démarches collectives touristiques ».* Cette interdépendance construit alors un système territorial de développement transversal.

Le terroir apparaît comme un système « *Etre du (terroir), c'est profiter du système, de son organisation, de ses défenses collectives, et de ses aménagements particuliers* »[101]La ressource territoriale est un objet *« intentionnellement construit »*[102] par les acteurs d'un territoire sur des bases matérielles (patrimoine, faune et flore…) et/ou idéelles (l'histoire, l'authenticité…). La patrimonialisation effectuée en amont avec la construction du terroir prend alors un sens particulier. En effet, on voit clairement le passage d'une ressource dite initiale à accomplie[103].

---

[97] Op. cit. Laurence Bérard et Philippe Marchenay
[98] Idem
[99] Op. cit. Delfosse (C.)
[100] Idem
[101] Brunet (R.), « L'espace, pour ne plus errer », in AURIAC F., Système économique et espace, Economica, coll. Géographia 1983, 215p.
[102] Op. cit. Delfosse (C.) et al. p65
[103] Gumuchian (H.) et Pecqueur (B.),2007*, La ressource territoriale*, éd. Economica, 252p.

Le niveau de *« terroir »* dans la notion de panier de biens et de services est ce couple panier de biens/services et biens publics (en vert sur le schéma ci-dessous). Il s'agit du « potentiel produit de la rente » représenté ici au centre du schéma (orange) comme une Rente de Qualité Territoriale (RQT) résultat final du panier de bien. En bleu se retrouve les acteurs (publics ou privés) qui dans la construction de la rente manifestent leur intentionnalité de construire la ressource. Il s'agit ici du niveau de *« territoire ».*

Il existe une typologie de panier de biens. En effet, chaque territoire n'est pas « avancé » de la même manière dans la construction d'un panier de biens et de services ou la finalité est bien la rente de qualité territoriale.

La valorisation d'un produit passe aussi par une mise en avant locale. Une valorisation, informelle ou formalisée par les territoires. Ces derniers nombreux s'engagent dans une valorisation locale de leur production[104]. Prenons l'exemple des acteurs locaux de la Bresse, du Revermont et du val de Saône qui ont décidé de formaliser leur démarche de valorisation via un document-cadre (cahier des charges signé par les professionnels). Un travail qui nécessite la rencontre d'une diversité d'acteurs dit « territorialisés »[105] (professionnels, élus, techniciens…) via la réalisation de réunions, d'enquêtes et de recherches documentaires préalables. Cette initiative a concrètement abouti à la réalisation d'une brochure commune présentant les artisans locaux (bouchers, boulangers et crémiers) ainsi que leurs spécialités liées au terroir.

Le terroir objet géographique complexe[106] dans sa globalité est marqueur d'une identité territoriale qui peut parfois être source d'un développement économique local.

i) … qui n'échappe pas à l'abattoir d'Autun en tant qu'outil de développement territorial

La Communauté de communes du Grand Autunois Morvan est propriétaire de l'abattoir d'Autun. L'exploitation de l'abattoir est confiée à la Société d'Intérêt collectif agricole de l'abattoir d'Autun (SICA) dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

L'abattoir d'Autun n'est pas un simple prestataire de service pour les agriculteurs du territoire. Sa proximité avec les éleveurs et les prestations qu'il propose représentent pour toute une filière locale un maillon indispensable. En effet, il s'agit d'un outil économique[107] mais qui reste de par son ancrage fort au territoire un véritable enjeu pour les pouvoirs publics locaux.

[104] Bérard, Marchenay, Balvet, 2001, Caractérisation et mise en valeur de quelques produits locaux de la Bresse, du Revermont et du Val de Saône.
[105] Gumuchian (H.) GRASSET(E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, Paris, éd. Economica,
[106] Op. cit. Delfosse (C.) et al. p65
[107] 18 salariés et 3 chevillards, plus les emplois indirects

Situé au cœur de l'Autunois Morvan qui domine par un paysage de moyenne montagne « très entretenu », l'abattoir reste un petit outil de transformation avec une moyenne de 2000 tonnes[108] par an d'abattage. Son agriculture domine par la présence de bovin, 80% pour le territoire contre 55% pour le département de Saône-et-Loire. Un cheptel composé principalement d'allaitant issu de la race charollaise. L'agriculture de l'Autunois Morvan a connu les mêmes évolutions qu'au niveau national, modernisation, spécialisation,

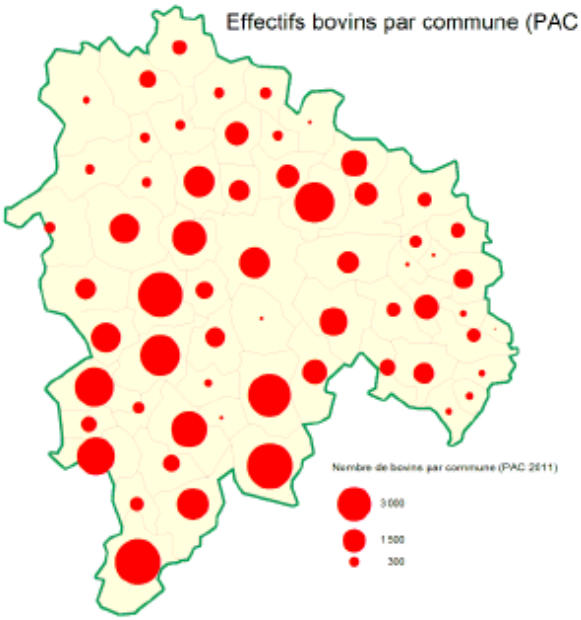

Figure 10 Effectifs des bovins par commune de l'Autunois Morvan

Source : carte extraite du SCOT de l'Autunois Morvan, données : PAC 2011

concentration et libéralisation mais aussi différenciation avec la création de l'AOC Bœuf de Charolles présent sur l'Autunois. Toutefois, l'élevage pratiqué sur ce territoire reste comme sur l'ensemble du Massif Central assez extensif.

Même si le nombre d'exploitations a fortement diminué[109]cela reste inférieur à la région. Une baisse d'exploitation qui se retrouve au niveau national. En parallèle, elle augmente leurs SAU depuis 1970. L'agriculture domine le territoire et la marque fortement d'une identité de « terre d'élevage ». Mais cette « terre d'élevage » perd énormément de valeur ajoutée qui pourrait rester sur son territoire.

En effet, l'activité d'élevage et notamment l'engraissement est majoritairement réalisée en dehors du territoire (Italie principalement), par conséquent, l'abattage et la transformation également. Il s'agit là d'un enjeu fort de (re)structuration de la filière pour le territoire néanmoins complexe. Il faut noter que le développement de la vente directe de la part des éleveurs reste faible.

[108] Tonnes équivalent carcasse (TEC)

[109] -38% entre 1988 et 2010, source recensement agricole, SCOT Pays de l'Autunois Morvan

Même si l'Autunois Morvan et l'abattoir d'Autun ne se sont pas soumis directement à la politique des grands groupes industriels (Bigard, Sicarev et Sicavyl), il faut néanmoins souligner qu'ils sont présents à l'échelle départementale (Abattoir de Cuiseaux cf. carte ci-dessous).

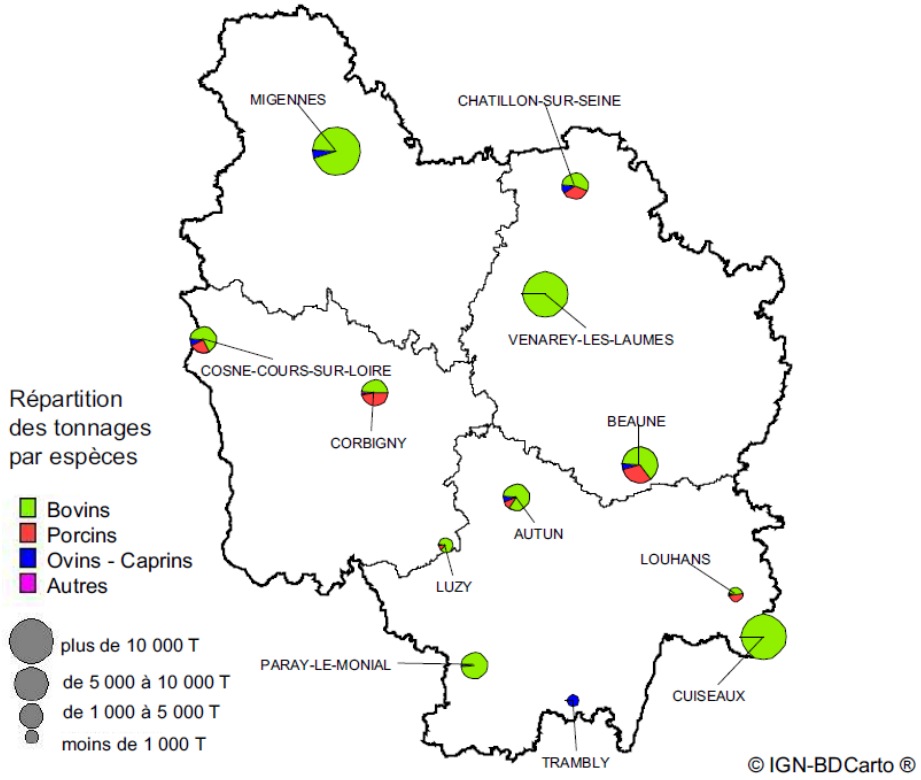

Figure 11 Abattoirs d'animaux de boucherie en région Bourgogne

Source : Agreste numéro 151, Juin 2013 - DIFFAGA - L'abattoir de Louhans a fermé en octobre 2012

L'abattoir d'Autun s'est rapidement positionné comme un outil de proximité face à la concurrence. Proche d'un bassin de production (ici le bovin), il est devenu pour les acteurs du territoire une nécessité de le maintenir. Il a malgré tout connu bien des rebondissements : déficit budgétaire récurent, menace de fermeture pour des raisons sanitaires, manque d'investissement pour le moderniser...

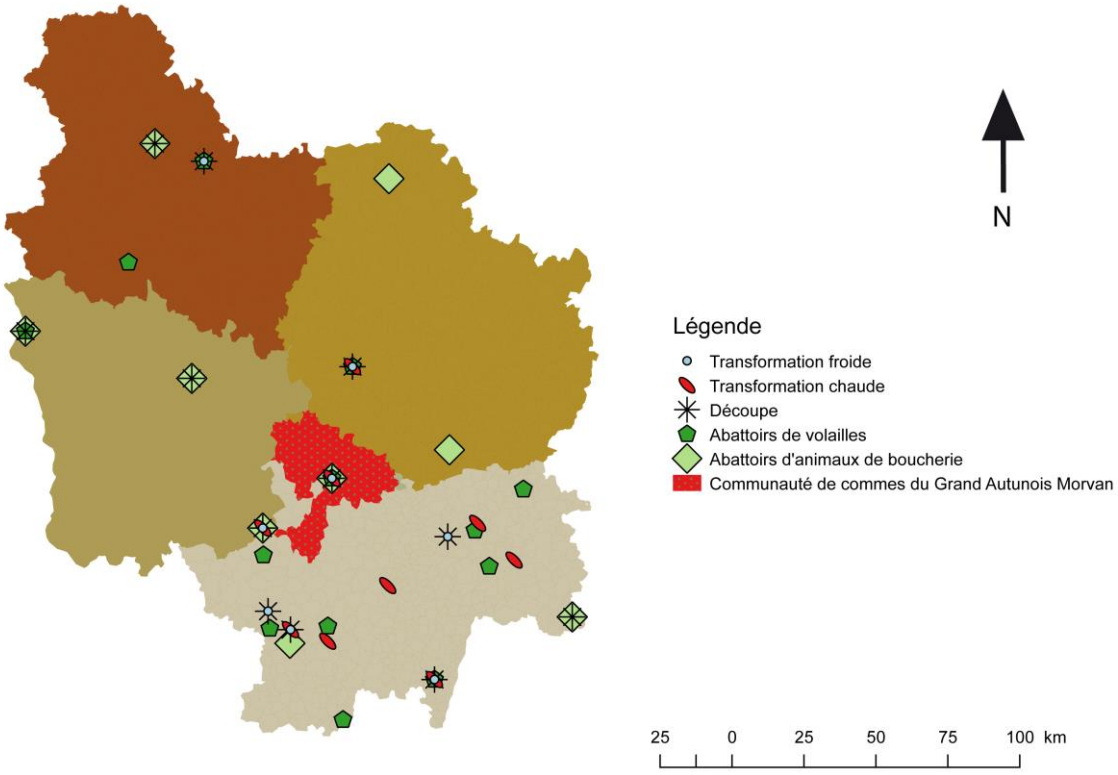

Figure 12 Les ateliers de transformation agro-alimentaire en Bourgogne

Source : Données : BD IGN 2014, liste non exhaustive des manifestations, Qgis, Charlie DIVRY 2015

Un historique qui révèle une volonté des acteurs locaux de maintenir l'outil

Créé en 1967, en pleine période de restructuration, l'abattoir était situé au cœur de la ville d'Autun. Il fut sous la responsabilité et la gestion de la municipalité pendant quelques années. En 1977, il passe en gestion privée avec la société SICA de l'abattoir d'Autun, une simple convention d'affermage est conclue avec la ville. Plusieurs dirigeants se succèderont avec plus ou moins de problèmes.

Avec l'avènement des collectivités locales, l'abattoir devient communautaire en 2006, la communauté de communes de l'Autunois (CCA)[110] prend l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'abattoir public qui entrent alors dans la compétence *« développement économique »*. En parallèle, la pression de l'Union Européenne sur la mise aux normes des

[110] Etude de Blezat Consulting, 2009

outils accroit. Elle *décide « de fermer l'ensemble des abattoirs qui ne répondront pas aux nouvelles normes édictées dans un délai de 3 ans »*[111].

En 2009, départ d'un grossiste en viande (chevillard), chute importante de l'activité[112], la CCA a diligenté alors le bureau d'études BLEZAT Consulting afin de réaliser un audit et un scénario possible concernent le devenir de cet équipement. En 2010, après avoir découvert de nombreux problèmes sanitaires, les acteurs de la filière et les élus locaux réaffirment leur volonté de maintenir l'outil et rejettent la fermeture via le déclassement de l'abattoir (passage en classe 3) avancé par la DDPP[113]. La collectivité élabore alors un programme d'actions afin de remettre l'outil aux normes sanitaires[114]. C'est le *« début de la fin »* d'une opacité qui règne en maitre au sein de la gestion de l'abattoir.

Malgré tout, de bonnes nouvelles alimentent l'activité de l'abattoir puisqu'en 2011 et après la mobilisation des acteurs locaux (et de leurs relations), la SICA signe un partenariat avec la société SVA Jean ROZE (Filière d'Intermarché). Ils apportent de nouveaux volumes qui permettent de pérenniser l'activité et par conséquent le maintien des services aux éleveurs. Suite à cela la CCA et la SICA ont décidé de mettre en œuvre un programme de modernisation de l'abattoir avec des investissements conséquents[115]. Réalisation des mises aux normes des équipements (couteaux stérilisés, peinture, bien-être animal, pollution et station de prétraitement suite à l'intervention de la police de l'eau, séparation pluviale et assainissement…).

Les chambres consulaires et notamment la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire soutiennent l'outil et mettront à sa disposition deux agents afin d'établir un plan de valorisation des « déchets » (sous-produits) de l'abattoir et un nouveau plan de gestion. Les pouvoirs publics jouent alors le rôle de *« compensation des effets du marché »* afin de rendre l'abattoir plus compétitif, l'aide direct du conseil départemental dans le cadre d'un appel à projets et la mise à disposition d'agent par la chambre d'agriculture, le formalisent concrètement.

D'autres acteurs entrent dans la course au maintien de l'abattoir. Le positionnement du syndicat majoritaire (FDSEA[116]) a toujours été clair. En effet, il a continuellement été contre la fermeture de l'abattoir pour des raisons évidentes selon son président[117]. L'abattoir est indispensable au territoire, *« il est l'image du territoire »*, il représente cette « terre d'élevage ». Par ailleurs, il est le *« reflet visuel de la traçabilité d'une filière »* en réponse à des interrogations accrues de la part des consommateurs. L'abattoir est également le garant d'une agriculture diversifiée puisqu'il accepte une multitude d'espèces ce qui est de plus en plus rare avec la spécialisation des abattoirs. Enfin, sa présence en fait un atout pour la mise en place des circuits de proximités.

[111] 13 octobre 2014 - article Mairie conseils
[112] 2500 TEC en 2007 à 1600 TEC en 2010
[113] Direction Départementale de la Protection des Populations ancienne Direction des Services Vétérinaires DSV
[114] Entretien avec M. Durand Alain élu à Autun depuis 1995
[115] Appel à projet 2011 : Conseil départemental de Saône et Loire
[116] Fédérations Départementales des Syndicats d'Exploitants Agricoles
[117] Entretien Bernard Lacour président de la FDSEA et agriculteur en Saône-et-Loire

Après une nouvelle aide de la part de la collectivité[118] qui réaffirme leur volonté de maintenir l'outil, les élus locaux invitent les usagers de l'abattoir à se mobiliser. Il est important pour la collectivité que le monde agricole et agroalimentaire soutienne l'abattoir. La présence conséquente des usagers à proximité de l'outil accentue son ancrage territorial (cf. carte des usagers de l'abattoir d'Autun). De nouveaux acteurs entrent alors en jeux l'ensemble des usagers (Grandes et Moyennes Surfaces, Bouchers, chevillards, banques …). Ils se structureront en 2012 en association[119] afin de montrer leur volonté de sauvegarder l'abattoir d'Autun.

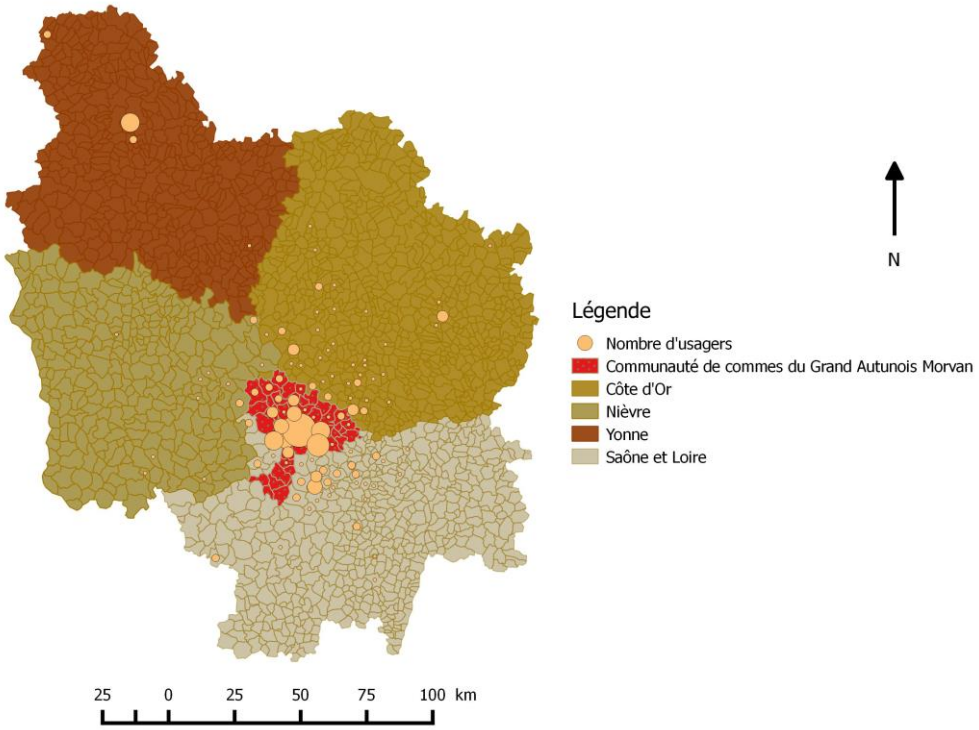

Figure 13 Figure 12 Situation géographique des usagers de l'abattoir d'Autun

Source : Données : BD IGN 2014, liste non exhaustive des usagers SICA de l'abattoir, Qgis, Charlie DIVRY 2015

En parallèle, une nouvelle stratégie pour l'abattoir se prépare avec l'arrivée d'un nouveau président[120] au sein du conseil d'administration de la SICA. Après des années d'opacité dans la gestion, il souhaite être plus « transparent ». Dans un premier temps, son objectif était de remettre à l'équilibre financier l'outil[121], puis en parallèle, d'impulser une stratégie de

[118] Programme de modernisation de l'abattoir : Plan de financement des installations frigorifiques (532 708 € TTC) approuvé en décembre 2013 : Subvention de 43 750 € du CG 71, Subvention de 43 700€ du Conseil Régional de Bourgogne sous condition de la mise en œuvre d'une nouvelle DSP, Attribution de 59 385 € pour la CCGAM et 7 500 € pour la SICA par FranceAgrimer, sous condition d'une augmentation équivalente de capital.
[119] L'Association de Bourgogne Centrale pour la sauvegarde de l'abattoir d'Autun assure la promotion et la valorisation de l'outil. Plus de 150 professionnels sont mobilisés : Eleveurs, chevillards, bouchers/charcutiers, traiteurs, syndicats agricoles, chambre d'agriculture, FranceAgriMer, Conseil Général de Saône et Loire, Leclerc, Intermarché, SVA Jean Roze, FEDER.
[120] Entretien Bernard Joly président de la SICA depuis 2012 et agriculteur dans l'Autunois Morvan
[121] Résultat de la SICA bénéficiaire en 2014

développement comme dans n'importe qu'elles entreprises privées. L'idée pour lui est d'améliorer les services en place et d'en développer de nouveau. Un développement qui doit s'inscrire dans une politique plus globale de développement du territoire. La SICA et la collectivité vont dans le *« même sens »* notamment par le contrat qui les lie (DSP), ils souhaitent tous les deux le *« maintien de la filière viande locale ».*

Après 30 années d'exploitation de Délégation de Service Public, le renouvellement de cette dernière s'impose. La Communauté de communes de l'Autunois, devenue au 1er janvier 2014, la communauté de communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM) fait état de la mise en place d'une nouvelle Délégation de Services Publics.

Malgré le maintien du classement part la DDPP, l'outil étant devenu obsolète, les pouvoirs publics (propriétaire de l'abattoir) font l'hypothèse de la reconstruction d'une nouvelle tuerie sur le site actuel afin de réutiliser l'atelier de découpe.[122]

Avec l'augmentation en cours du capital de la SICA[123], la gouvernance est en plein questionnement, faut-il intégrer l'ensemble des acteurs concernés par l'abattoir dans la gestion de celui-ci ? (forme coopérative : exemple avec les SCIC, Sociétés coopératives d'intérêt collectif). En effet, il semble important dans ce contexte de mesurer l'engagement de l'ensemble des usagers et de réduire une certaine opacité dans la gestion (pour une meilleure compréhension des enjeux autour de l'abattoir). Ces derniers ont un intérêt commun très pragmatique, la rentabilité de l'outil (baisse du coût de production et meilleure compétitivité) avec au final des prix plus justes.

Une gouvernance qui s'élargit et qui accueille au fur et à mesure une multitude d'acteurs et une nouvelle stratégie « commune » de développement qui invite par conséquent la structuration d'un véritable système.

Vers la structuration d'un système agroalimentaire territorialisé

Une nouvelle gouvernance est en marche autour de la filière élevage local. Mais cela ne suffit pas pour mettre en place un système alimentaire localisé nous l'avons vu précédemment. Il doit intégrer des ressources « spécifiques » et/ou « génériques » au territoire. Ces dernières doivent être révélées par les acteurs du territoire et leur « processus intentionnel ». Depuis plus d'un an, les pouvoirs publics locaux (ici la CCGAM) s'inscrivent dans la structuration d'un système alimentaire. Pour ce faire, ils ont recruté un chargé de mission qui joue le rôle d'animation de ce système sur le territoire. Un bon nombre de collectivités territoriales développent les circuits de proximité et cela depuis plusieurs

[122] Le cabinet ADIV est missionné pour estimer le coût de la réhabilitation de l'abattoir : Le coût des travaux est estimé à 4,7 millions € dont 4 millions € votés par la CCGAM. Le lancement de la Maitrise d'œuvre est prévu en 2015 pour une livraison en 2018 du nouvel outil.

[123] Imposée par France Agri Mer pour conforter les capacités financières de l'abattoir. Actuellement, Le capital de la SICA est détenu par 10% CCGAM, 40% Société d'agriculture, 30% bouchers et éleveurs, 10% chambre d'agriculture de Saône et Loire, 10% Association de Bourgogne Centrale pour la sauvegarde de l'abattoir d'Autun. Une augmentation de capital de + 60 000€ est prévue. L'Association de Bourgogne centrale pour la sauvegarde de l'abattoir est chargée de récupérer les engagements, à hauteur de 300€ par personne.

années. Mais l'ancrage très particulier de la filière viande sur l'Autunois Morvan celle-ci incite à une nouvelle approche tournée vers l'abattoir de proximité d'Autun.

Après la réalisation en interne[124] d'un diagnostic de l'offre et de la demande sur le territoire, plusieurs actions ont été engagées afin de symboliser et d'ancrer l'émergence d'un changement de développement de la question agricole sur le territoire. La collectivité devant ainsi « actrice » d'une filière. Les actions entreprises ne sont pas anodines :

	Actions	Objectifs	Résultats
Gouvernance	**Mise en place des instances de gouvernance**	Mettre en œuvre la structuration de la filière	Comité de pilotage, commission paritaire des affaires agricoles, points agriculture
	Informer et sensibiliser la population sur les circuits de proximités	Accompagner les changements de pratiques	10 restaurateurs, 1 boucher, supports de communication présentoirs bouchers (cf. Annexe 1), logo menus cantines
	Expérimentations de repas de produits locaux	Développer la demande pour développer l'offre	Semaine du développement durable (730 enfants, 135 pers), semaine du goût (100 adolescents, 600 enfants, 88 personnes âgés, 100 pers), les goûters de produits locaux (600pers), foire économique d'Autun (13000pers), mise en place de commandes groupées de légumes
Promotion et communication	**Portes ouvertes de l'abattoir d'Autun et Marché gourmand**	L'appropriation de l'abattoir par les acteurs locaux	20 producteurs locaux en 2014 Plus de 700 visiteurs en 2014 et 300 en 2015 (cf. Annexe 2)

Plus largement, ces actions ont permis de signifier (via de la communication) aux acteurs locaux et à la population locale, une réappropriation de la question alimentaire par les pouvoirs publics. L'idée derrière cela est bien d'impulser une *« dynamique de diversification agricole »*[125]. La stratégie du territoire est de s'appuyer sur les outils existant pour développer de nouvelles activités économiques. Il s'agit, en soutenant l'abattoir et en développant des actions en lien avec les circuits de proximités de stimuler les « acteurs » et « consommateurs » du territoire (agriculteurs, GMS, bouchers, particuliers…).

La volonté du territoire n'est pas ici de le rendre autosuffisant en aliments. La volonté est de re-territorialiser l'ensemble d'une filière afin de garder et d'augmenter la valeur ajoutée sur

[124] Diagnostic réalisé en 2014 par la chargée de mission agriculture du CCGAM : Etat des lieux du territoire du côté de l'offre (agriculteurs, outils de transformation …) et de la demande (cantine, centre de loisirs …)
[125] Entretien Luc Quillon Responsable de l'économie à la CCGAM

le territoire. La notion de *« rente de qualité territoriale »* évoquée plus haut n'est pas la priorité. Leur volonté est d'inscrire un déboucher au niveau local dans premier temps en s'appuyant sur cette image et cet ancrage indiscutable de l'abattoir d'Autun à son territoire. Cette « traçabilité visuelle » est pour les acteurs du territoire un atout sur lequel ils doivent s'appuyer pour mettre en place ce système.

Dans un second temps, l'hypothèse des acteurs économique est d'arriver à proposer des « produits transformés » contenant des ingrédients issus du territoire. Des produits à « haute valeur ajoutée » vendable sur le territoire (produits touristiques, notion de panier de bien et de service) mais aussi à l'extérieur du territoire dans un objectif de différenciation économique par la qualité des ingrédients et leurs transformations. On revient à cette idée de concurrence intra-territoriale.

La mise en place de ces nouveaux circuits de proximités peut parfois amener à alimenter un certain nombre de conflits et de tensions. En effet, la mise en place de démarches de circuits courts comme la vente de caissettes de viande par les agriculteurs est légitime. Ces derniers souhaitent améliorer leurs revenus et recréer du lien avec le consommateur.

Toutefois, cette démarche les met en concurrence avec d'autres acteurs du système notamment les bouchers. Les bénéfices de solidarité apportés par le système sont alors rompus, la confiance est perdue. La gouvernance et la stratégie de système sont indispensables. Il est important de se fixer des règles communes à ne pas enfreindre sinon c'est tout le système qui peut être cassé. D'autres solutions existent, chacun des acteurs économiques doit se positionner sur des marchés qui leur sont propres, exemple avec l'approvisionnement par les agriculteurs de la restauration collective afin de ne pas prendre les parts de marchés des bouchers auprès des particuliers.

Il faut toutefois nuancer la notion de système, car il ne s'agit pas ici d'un « Système Alimentaire Territorialisé » (SAT) en recherche d'une durabilité alimentaire sur le territoire ou même d'un « Système Alimentaire Localisé » (SYAL) dans lesquels l'ensemble des acteurs se retrouvent pour innover autour de la question alimentaire etc.
L'abattoir d'Autun reste malgré tout « un pivot » des actions entreprises afin de symboliser l'émergence d'un changement de développement de la question alimentaire locale. Un « système émergent » qui implique fortement la collectivité. Cette dernière est aussi un levier potentiel de la demande (cantines scolaires, restaurants collectifs, cuisine centrale publique …).

Mission : Amélioration d'un outil territorial de développement « pivot » pour l'émergence d'un système alimentaire localisé

E. D'une appropriation du contexte territorial …

Dans le cadre de ma mission, il était important pour moi de réaliser le contexte d'émergence de cette dernière et par conséquent de bien saisir l'ensemble des enjeux de ma mission.

La communauté de communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM) se situe en région Bourgogne dans le nord-ouest du département de Saône-et-Loire. Elle se trouve à proximité immédiate du Parc Naturel Régional du Morvan. Par ailleurs, plusieurs communes de la CCGAM sont inscrites au PNR du Morvan avec notamment Autun en tant que ville porte. Dans ce cadre, elles bénéficient du programme LEADER. La CCGAM est également sur le territoire du Pays de l'Autunois Morvan qui porte principalement le contrat de Pays ainsi que le SCOT. Territoire d'élevage la CCGAM est au cœur de l'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) "Boeuf de Charolles" qui a été créé en 2010 puis reconnue à l'échelle européenne avec l'AOP (Appellation d' Origine Protégée) en 2014.

En 2006, la collectivité considère que l'alimentation rentre dans les compétences du service public, elle prend alors en charge l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'abattoir public qui appartenait précédemment à la ville d'Autun. Plusieurs investissements de la collectivité seront nécessaires afin de remettre en état l'outil en attendant la construction d'un nouvel abattoir pour 2018. Il est géré par une SICA (Société d'intérêt collectif agricole) dans le cadre d'une délégation de service public.

C'est dans ce contexte que la CCGAM imagine une politique de développement du territoire en lien avec les circuits courts alimentaires. Une stratégie territoriale basée notamment sur la filière "viande" très présente localement.

En 2014, la communauté de communes du Grand Autunois Morvan a engagé des actions de développement des circuits courts alimentaires, en s'appuyant sur les outils présents sur son territoire : Abattoir communautaire de gros animaux à Autun, Abattoir de volailles et atelier de transformation des Rivault à Autun, Jardin Bio des 4 saisons à Autun. La communauté de communes travaille en partenariat avec l'Association de Bourgogne Centrale pour la sauvegarde de l'abattoir et avec la SICA de l'abattoir dans le cadre de cette politique de développement des filières courtes alimentaires. L'Association de Bourgogne centrale promeut et défend l'abattoir d'Autun, menacé de fermeture en 2012. Elle est composée d'éleveurs, de syndicats agricoles, d'élus, de bouchers, charcutiers et de chevillards.

Ces dernières années de nombreuses crises sanitaires (vache folle, viande de chevales ...) et économiques (baisse de la consommation de viande, perte d'agriculteurs, difficultés économiques : concurrences ...) nous montrent que le monde agricole et agroalimentaire en

général est en difficulté, ils doivent imaginer *« un nouveau modèle agricole, consistant non plus à produire davantage, mais mieux »*[126].

L'abattoir d'Autun est un outil indispensable pour la filière viande qui est importante sur le territoire de l'Autunois Morvan (80% d'élevage bovin contre 55% pour le département) et par conséquent déterminent pour les éleveurs. En effet, la capacité d'abattage et de transformation multiespèces est importante pour les filières agricoles des départements de la Nièvre, de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire. Il s'agit d'un lieu où se jouent deux principaux enjeux. Le premier est agricole, avec le maintien d'une agriculture de proximité et d'une filière d'élevage multiespèces en favorisant notamment le développement des circuits courts et de la diversification de l'activité. Le second enjeu est sanitaire, concrètement il s'agit de fournir une viande accessible, saine et de qualité à la population. Ce qui implique une mise aux normes de l'outil et un respect de ces dernières et par conséquent de lourds investissements publics à justifier.

Derrière cela, il faut mettre en avant les nombreuses aménités de la filière "viande", à savoir : les paysages, l'environnement, le patrimoine et la culture, mais bien évidemment l'emploi direct et indirect qui gravite autour de cet abattoir. Il s'agit en effet d'un véritable outil territorial au service d'une filière entière (éleveurs, chevillards, bouchers, transporteurs, distributeurs ...).

F. … à la mission confiée

Dans ce cadre, il s'agit pour la CCGAM et la SICA d'améliorer l'outil en place afin de répondre au mieux aux attentes des usagers de l'abattoir. En effet, après plusieurs plaintes, il s'agit d'identifier et de comprendre les problèmes actuellement rencontrés afin de rendre l'outil le plus efficace possible. Actuellement dans la deuxième phase de ma mission (Entretiens : usagers, techniciens et benchmark), je peux donc exposer mes premiers résultats. Il ne s'agit pas là de faire la liste de ce que j'ai fait ou pas fait, mais bien de présenter ce que j'ai produit durant cette première période et les retours que je peux en faire.

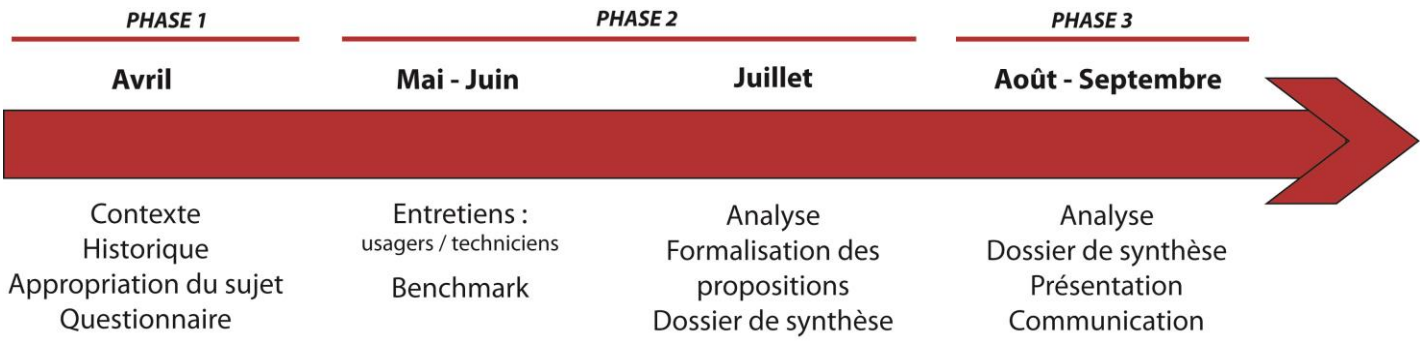

Figure 14 Schéma de synthèse de la méthodologie envisagée

Source : ce rapport

[126] Florence Gourlay et Ronan Le Délézir, Atlas de la Bretagne, Autrement, 2011

j) Bilan de l'abattoir communautaire et de ses services

Le cadre fixé

Deux grandes étapes sont nécessaires afin de rende compte d'un bilan de l'abattoir communautaire et de ses services qu'ils proposent.

La connaissance du contexte de l'abattoir et de son historique (politique, gérance, gouvernance, aspects sociétaux, travaux envisagés, aspects économiques, etc.). Mise en perspective avec la situation nationale et/ou régionale. Réalisation de cartes de situation, usagers, comment ils gravitent et les juxtaposer avec les paysages par exemple.

L'identification des problèmes et des améliorations possibles : Enquête de satisfaction auprès des usagers de l'abattoir : éleveurs, chevillards, bouchers, charcutiers, GMS, personnel d'abattage, élus, etc. Identification précise des freins, améliorations, motivations, constats …Entretiens semi-directifs avec à la fois des questions qualitatives et quantitatives, ouvertes et fermées.

Les premiers résultats

La première phase d'appropriation du sujet et du contexte territorial m'ont permis de formaliser un dossier de synthèse. Ce dernier reprend l'ensemble des données socio-économiques du territoire de l'Autunois Morvan mais pas seulement. En effet, je me suis attaché à prendre de la hauteur sur le sujet de ma mission à savoir « l'élevage ». Un domaine très complexe avec une multitude d'acteurs et de problématiques. J'ai d'abord cherché à connaitre la filière viande dans son ensemble pas qu'à l'échelle locale. Il s'agissait pour moi d'identifier son fonctionnement, ses acteurs, ses enjeux et problématiques. Ce qui m'a permis dans un second temps de les comparer avec les éléments du territoire.

En parallèle de ces éléments, j'ai souhaité connaitre l'évolution de la politique économique de la collectivité et ainsi que sa stratégie actuelle. Le tout en faisant le lien avec l'abattoir d'Autun. Ces entretiens exploratoires (cf. Annexe 3) mon été essentiels dans la compréhension de la gouvernance territoriale. Le positionnement des acteurs élus et techniciens, mais aussi les partenaires de la CCGAM : chambre consulaire, syndicat majoritaire, etc.

Dans cette première phase, j'ai également cherché à m'acculturer sur la thématique de l'abattage, le maillon indispensable d'une filière agro-alimentaire. Au travers l'exemple de l'abattoir d'Autun j'ai pu avoir des réponses très concrètes. En effet, j'ai réalisé plusieurs entretiens auprès des responsables et des employés de l'abattoir. Au-delà de la connaissance certaine qu'ils m'ont apportée sur le sujet, j'ai identifié différentes problématiques internes de gestions. Très rapidement, les premiers résultats avancent des problèmes dans l'organisation des abattages et des travaux successifs réalisés au fur et à mesure des menaces de fermeture. Les entretiens ont également révélé un état d'esprit très particulier du milieu dans lequel travaillent quotidiennement les 18 salariés de l'abattoir. Ce dernier est très opaque et rude à la fois, la communication semble difficile dans un milieu

très « masculin ». Toutefois, ces entretiens ont soulevé de nombreuses améliorations au sein de la gestion de l'abattoir ces dernières années, changement de chef d'équipe, mise en place de nouvelles règles de sécurités, réorganisation de l'étape d'abattage, etc.

Une fois que ma connaissance sur le « sujet » s'est accrue, je me suis penché sur le questionnaire (cf. Annexe 4) à destination de l'ensemble des usagers. Après avoir bien mesuré son but à savoir identifier les problèmes rencontrés et les besoins des usagers, je me suis attaché le mettre en œuvre, l'amender, le tester et le faire valider auprès du cabinet du président. Une étape décisive dans le cadre de ma mission. En effet, le questionnaire est le « socle » sur lequel je vais pouvoir faire un certain nombre de propositions d'améliorations après son analyse à la fin de ma deuxième phase en juillet. Il est donc important que je prenne le temps de le construire.

Ce bilan sera formalisé dans un rapport écrit (contexte, historique, benchmark, propositions d'amélioration…).

k) Comparaison technico-économique avec d'autres abattoirs

Le cadre fixé

La réalisation d'un Benchmark de quelques abattoirs français. Une comparaison qui se fait via des indicateurs technico-économiques, d'organisation, cartographie des acteurs, etc. Il est impératif de cibler des projets similaires (taille, organisation, etc.) et initiatives innovantes. Il s'agit d'un benchmark ciblé sur les problèmes rencontrés et identifiés en amont via le questionnaire auprès des usagers. Construction d'une fiche de synthèse type, reproductible pour chaque abattoir. Identifier les éléments clés : communication, organisation, gestion/évaluation/DSP, hygiène/sanitaire/bien-être, viabilité, usagers, chiffres clés/tonnages, problèmes rencontrés, leviers, etc.

Ce qui est envisagé

Le benchmark doit permettre d'alimenter la première phase à savoir le bilan dans les propositions futures. Par ailleurs, il est important de souligner l'arrivée dans les prochains jours d'une délégation française rencontrant les mêmes difficultés que nous. En effet, venant du Massif central étant d'une « terre d'élevage », elle souhaite échanger sur les pratiques de l'abattoir d'Autun et inversement. Ce partenariat constitue un moment fort, car il inscrit les acteurs d'un même massif dans de la coopération sur des enjeux et problématique similaire. Ce benchmark sera également intégré au rapport écrit (contexte, historique, benchmark, propositions d'amélioration…).

I) Sur la base du bilan et du benchmark réalisation de propositions d'amélioration

Le cadre fixé

L'objectif final est bien de faire un certain nombre de propositions afin d'améliorer l'outil. Différents points seront abordés la gouvernance et l'organisation, le « dialogue » avec les usagers et la prise en compte des remarques, la stratégie économique et les opportunités de développement, etc.

En parallèle, la collectivité a besoin de définir une méthode et des critères d'évaluation « chemin faisant » permettant de gérer les incidents et la qualité du service de l'abattoir, dans le cadre du suivi de la DSP. Dans ce cadre l'évaluation par la collectivité de la « gestion » de l'abattoir est indispensable. Il faut par conséquent définir une méthode d'évaluation, un processus avec des exemples de thématiques à aborder dans le cadre de l'élaboration du rapport d'activité annuel de la SICA.

Enfin, afin de clôturer cette mission, une présentation des travaux en commission des affaires agricoles de la communauté de communes sera effectuée. Cette commission est composée à moitié d'élus de la CCGAM et à moitié d'élus professionnels, elle validera l'avancée du travail et la restitution finale.

Ce qui est envisagé

Il est prévu dans le cadre de cette dernière étape de réaliser une synthèse des résultats de l'enquête avec les pistes d'amélioration, une présentation orale des résultats ainsi qu'un communiqué de presse et une communication pour le site internet du GAM.

Aux « portes » du monde professionnel retour sur mes compétences acquises

Depuis près de cinq ans, je construis mon projet professionnel dans le domaine de l'ingénierie territoriale. Mon attachement particulier pour le développement local ainsi que le développement durable m'ont continuellement guidé dans les différentes missions que j'ai pu réaliser. Les territoires ruraux aux ressources et acteurs riches ont toujours été le fil conducteur des différentes problématiques abordées, dans le cadre de mon projet professionnel. En effet, j'ai toujours cherché à identifier les acteurs, les enjeux, les problématiques et/ou à mettre en oeuvre les processus et les projets, qui les animent.

Durant ces cinq dernières années, j'ai pris connaissance, d'outils d'animation, de la méthode de gestion de projets territoriaux et de leurs évaluations, ainsi que l'élaboration de stratégie de développement et la planification territoriale. J'ai pu appliquer mes connaissances théoriques et mon savoir-faire au cours de différentes expériences professionnalisantes.

G. Bilan des acquis : évaluation de mes compétences

Cette partie va s'attacher à faire le bilan de mes compétences. En effet, j'ai fait le choix de mesurer mes acquis et d'identifier ce qu'il ne l'est pas en réalisant une auto-évaluation. Afin d'établir ce bilan, je me suis appuyé sur le référentiel des compétences des professionnels du développement territorial édité par l'association ARADEL[127]. Il s'agit là d'un choix « criticable », mais il me permet toutefois de visualiser rapidement mes acquis mais aussi mes manques avant le passage dans le monde professionnel. Le point sur mes compétences me semble indispensable avant de faire le bilan de cette année de master 2 dans la spécialité Ingénierie du Développement Territorial à l'IGA qui par ailleurs clôture mon parcours.

L'association ARADEL a identifié 7 grandes compétences :
les compétences d'études
les compétences d'aide à la décision
les compétences de conduite de projet
les compétences d'animation
les compétences de communication
les compétences d'évaluation
les compétences d'appui-conseil

Catégories des compétences	Compétences	A	NA	ECA
Compétences d'études	Définir un **cahier des charges** pour l'étude ou le diagnostic à mener spécifiant le contexte, la méthodologie, les enjeux par rapport aux besoins du territoire et déterminer les moyens requis (internes ou externes).			
	Identifier les sources et obtenir des données qualitatives et			

[127] Association professionnelle du développement économique en Rhône-Alpes, Les cahiers du développeur économique, n°8, octobre 2005

	quantitatives pour analyser une problématique territoriale et formuler des préconisations **stratégiques** ou opérationnelles.			
	Organiser l'appropriation de l'étude par les commanditaires et partenaires pour **décision** et action.			
	Organiser un dispositif de **veille,** apprécier la validité et la fiabilité de données quantitatives et qualitatives et leur contribution à l'anticipation stratégique utile au territoire			
	Identifier les tendances, les enjeux, les faits porteurs d'avenir à partir des informations disponibles sur le territoire de manière à formuler pour lui des **scénarios prospectifs** à long terme ayant du sens pour ses habitants et ses acteurs.			
Compétences d'aide à la décision	Formuler des scénarios chiffrés qui prennent en compte les enjeux puis la faisabilité, la complexité et l'interdépendance des actions pour permettre aux élus de **décider** et d'établir des priorités.			
	Observer, analyser ce qui se fait sur d'autres territoires afin de dimensionner la stratégie, l'ambition, le projet jusqu'à traduire les observations issues du **benchmarking** en propositions opérationnelles et adaptées au contexte.			
	Identifier les circuits et les acteurs clefs dans le processus **décisionnel** pour anticiper les conséquences d'un choix, d'une décision sur le territoire.			
	Etudier les **opportunités de partenariat**, de financement et de dispositifs régionaux, nationaux ou européens (procédures, structures juridiques, dotations) pour permettre au territoire de concrétiser **sa stratégie de développement**.			
	Développer une réflexion **éthique** pour faire face à des situations contradictoires conflictuelles, incertaines voire des situations de pression.			
Compétences de conduite de projet	Formuler la définition du **projet**, ses objectifs, ses futurs bénéficiaires, son calendrier et l'enveloppe financière spécifique pour fédérer les acteurs du projet sur une base commune.			
	Proposer la composition d'une instance de **pilotage** et d'une équipe de réalisation pour disposer des compétences requises par le projet aux différentes étapes.			
	Mettre en place une démarche et une méthodologie pour garantir l'avancement et la qualité du processus de décision décrit, respecter l'objectif coût délai qualité du projet, maîtriser **les risques** inhérents au projet.			
	Repérer, mobiliser et articuler les ressources financières de différentes origines et suivre l'ingénierie financière et administrative montée pour le projet en tenant compte des **processus de décision.**			
	Sélectionner, assembler et dimensionner les actions et projets dont la combinaison est la plus pertinente pour atteindre les **objectifs stratégiques** définis par les élus.			
	Identifier, générer, organiser les partenariats techniques, financiers, humains nécessaires à la **conduite des projets**.			
	Organiser la **communication** des projets et plans d'action en			

	vue de l'intégration du projet par les décideurs, les techniciens, les acteurs locaux et les habitants.			
	Proposer une action de **lobbying** pour déclencher, soutenir et intégrer un projet sur le terrain.			
Compétences d'animation	Faire émerger une **dynamique de groupe** à partir de l'expression des intérêts individuels pour susciter la coopération et la coproduction des acteurs impliqués.			
	Positionner son rôle par rapport aux **jeux des acteurs** pour adopter le comportement approprié dans les diverses situations rencontrées.			
	Prendre en compte les différents points de vue et d'intérêt des acteurs pour **négocier** des accords satisfaisant les parties.			
	Appliquer les techniques de **conduite de réunion** pour arriver à une réflexion, à une production commune, un plan d'action ou à des décisions partagées.			
	Pratiquer des techniques de **médiation** lors de situations conflictuelles pour déboucher sur un compromis accepté par les parties en jeu.			
	Repérer et mettre en relation les acteurs majeurs pour favoriser le partage d'informations et d'éléments communs dans une optique de **gouvernance**.			
	Définir l'intérêt et les règles de fonctionnement d'un réseau au regard des enjeux des membres du **réseau** en relation avec la ou les collectivité(s) territoriale(s).			
	Mobiliser et animer des instances de **concertation** avec les habitants ou les acteurs de la société civile dans le cadre d'une démarche de projet de territoire.			
Compétences de communication	Susciter et maintenir la **motivation** des interlocuteurs lors d'une démarche commune en créant des liens et une ambiance, en favorisant l'appropriation des projets et des enjeux.			
	Approfondir le **sens** d'une problématique, élaborer les informations de **synthèse** pour les rendre accessibles et lisibles par les destinataires.			
	Elaborer un **plan de communication** et veiller à sa mise en œuvre.			
	Piloter la **communication** en direct ou via un prestataire pour répondre à la commande **politique ou technique** et maîtriser l'impact développement à moyen et long terme.			
	Analyser la nature technique ou politique de la commande de **communication institutionnelle** pour mettre en œuvre les objectifs et moyens spécifiques.			
Compétences d'évaluation	Positionner une **démarche d'évaluation** pour que ses conclusions permettent d'orienter la politique de développement et le choix des programmes d'actions.			
	Définir et/ou appliquer des **outils d'évaluation**, de contrôle permettant de mesurer l'efficience et la pertinence d'une politique publique.			
	Interpréter les écarts mis en évidence par l'évaluation jusqu'à la mise en œuvre **d'actions correctives**.			

Compétences d'appui-conseil	**Analyser la demande** du porteur de projet pour lui proposer une offre de service adaptée et réaliste.			
	Mettre en relation les **experts** avec les porteurs de projet pour apporter à ces derniers les aides techniques, financières et méthodologiques nécessaires à leurs projets.			
	Créer un climat de confiance et une **relation** d'échange pour **aider** les acteurs à différentes étapes de leurs projets.			
	Promouvoir une vision de la réalité territoriale pour influencer les projets des acteurs dans le sens de **l'intérêt général** ou des orientations politiques du territoire.			

J'ai acquis au cours de ces années de nombreuses compétences, certaines plus concrètes sont aujourd'hui importantes pour nos métiers comme la cartographie (Qgis, Argis,…), la communication (Illustrator, Indesgn …). Les métiers du développement territorial sont très variés. Ils font appelle à une diversité de savoirs, de savoir-faire mais aussi de savoir-être obtenus au cours de nos différentes expériences professionnelles réalisées soit dans le cadre de stage ou soit dans le cadre de projet scolaire.

H. Retour sur un parcours scolaire, mais professionnalisant

Je tiens à souligner que je n'ai fait qu'une année d'étude à l'IGA de Grenoble et je regrette sincèrement de ne pas être arrivé plus tôt. Le master est organisé de manière à proposer beaucoup de mise en situation professionnelle. C'est ce qui m'a le plus marqué ici.

m) « L'atelier IDT » les étudiants aux commandes

Durant cette dernière année de master 2 IDT, avec plusieurs camarades nous devions répondre à une commande d'un professionnel (La métropole Grenobloise et le Pays Voironnais) sur *« la massification de l'alimentation de proximité sur leurs territoires »*.

Au travers de cette mission, je me suis confronté à la thématique de l'alimentation dans nos territoires. En effet, l'alimentation nous concerne tous et est très présente au quotidien. La mission m'a permis de découvrir un monde très particulier, mais aussi très riche. Derrière un produit alimentaire, se cache différentes étapes : sa production, sa transformation, son transport, sa commercialisation.

Ces dernières soulèvent de nombreux enjeux : la qualité des denrées produites, la distance entre la production et la commercialisation, le prix rémunérateur pour le producteur, mais pas trop élevé pour le consommateur, le pouvoir du consommateur, les difficultés des agriculteurs et distributeurs à commercialiser une production en local, la place des collectivités locales à faire émerger des projets dans cette direction … J'ai aujourd'hui un autre regard sur mon alimentation personnelle, mais aussi sur ma vision sur le développement des territoires.

Cette mission a été pour moi très importante professionnellement, elle m'a ouvert les yeux sur la thématique de l'alimentation et de l'agriculture au sens large. En effet, je suis

actuellement un stage dans une thématique similaire sur un autre territoire. Je suis profondément « touché » par la relocalisation de l'alimentation et les démarches d'acteurs qui s'y réfèrent.

n) La Junior-Entreprise, premiers pas vers l'autonomie

En arrivant à l'IGA de Grenoble dans ce master, je me suis tout de suite intéressé à la Junior-entreprise Idées Territoires. En effet, j'ai proposé d'investir un peu de mon temps pour le fonctionnement de l'association, peu de masters proposent cela encore moins dans le domaine du développement territorial. Cela fut une riche expérience pour moi, la gestion d'une association m'était assez familière. Toutefois, Idées Territoires est aussi une entreprise qui fonctionne qui plus est comme un cabinet d'étude privée. En tant que responsable d'un pôle, j'avais une certaine pression, car je devais gérer une équipe. Ce fut assez difficile pour moi, j'en retire une grande expérience et une meilleure connaissance sur moi.

o) « Le stage » une mise en situation en totale (ou presque) autonomie

Comme évoqué précédemment, la thématique de mon stage fait clairement écho à l'atelier d'IDT qui m'a profondément donné envie de continuer à travailler sur cette thématique. L'agriculture marque les territoires, les agriculteurs en sont des acteurs incontournables. J'apprends énormément dans le cadre de ce stage sur le positionnement des collectivités dans leurs mises en œuvre des politiques agricoles. Par ailleurs, étant au service économie mais aussi au développement durable avec l'Agenda 21, l'approche se fait différemment. Ce que je trouve intéressant dans la politique qu'ils mènent, c'est cette idée de garder la valeur ajoutée sur le territoire à partir de là on ne réfléchit plus par secteur d'activité mais par filière et circuit.

L'apport que je peux leur faire est essentiellement d'un point de vue méthodologique. En effet, les nombreux outils appréhendés en IDT cette dernière année m'aident grandement. Je suis aussi quelqu'un qui leur apporte une certaine légitimité à agir. Étant extérieur au territoire, je n'ai aucune affinité avec quelqu'un du territoire, donc toute légitimité pour m'interroger sur un sujet aussi complexe (voir « dangereux ») que celui-ci.

I. Et demain alors ?

Il s'agit d'une grande question. Mais avant de se la poser, revenons sur ce qui m'a construit, moi et mon projet professionnel. Je n'avais qu'une idée en tête au départ de mon cursus, « monter des projets ». Je me suis vite rendu compte que cela était plus vaste et plus complexe. J'ai donc cherché à découvrir les différentes thématiques que pouvait aborder le développement territorial, mobilité douce et sociale, agritourisme, développement durable, énergie renouvelable, alimentation et agriculture … Mon fil conducteur était la notion de « développement local », aujourd'hui « territorial » (quoique). La « durabilité », autre fil conducteur de mon projet professionnel, est ancrée (pour moi) dans cette notion de développement territorial des territoires ruraux.

Je souhaite poursuivre sur cette voie, mon objectif est de travailler en milieu rural dans cette « philosophie » de développement qui m'a fortement marqué comme l'élevage marque les territoires ruraux. En effet, il s'agit pour moi d'un véritable « écrin » qui participe avec mes compétences et le (futur) milieu dans lequel je serais, à ma « rente de qualité » professionnelle. C'est un peu « gros » mais c'est le sentiment que j'en ai.

Conclusion

Le modèle alimentaire qui domine aujourd'hui éloigne les perspectives d'un monde « durable » ou les ressources sont limitées. Ce dernier est principalement basé sur de longues filières qui éloignent de plus en plus les producteurs, des consommateurs, les nombreuses crises n'arrangent que peu ce phénomène. La traçabilité est devenue difficile avec ces nombreux intermédiaires, producteurs, transformateurs, transporteurs et distributeurs. Nous sommes dans une croissance démographique importante notamment dans les pays émergents, avec pour conséquences une forte urbanisation et demande alimentaire. L'agriculture s'est fortement financiarisée, devant un produit comme un autre sur un marché mondial libéralisé.

C'est les nombreux constats que l'on peut faire, pour autant un autre modèle agricole et de productions alimentaires existe. Ce nouveau modèle ne vient pas en opposition, mais en réponse, en complément du modèle en place. De nombreux territoires de par une reterritorialisation accrue des politiques agricoles ces dernières années, s'emparent de cette question alimentaire. Les pouvoirs publics en sont des acteurs incontournables. La pertinence de leur échelle permet aux collectivités d'agir de manière plus cohérente et transversale. Ces nouvelles formes « d'expressions » et de gouvernances donnent la possibilité aux acteurs du territoire d'être plus résilient. En effet, ils répondent alors aux spécificités du territoire.

Dans le cas de l'Autunois-Morvan ce qui est intéressant c'est qu'ils développent l'idée d'ancrer la valeur ajoutée sur le territoire. Cette volonté les rapproche d'un principe de filière. Le phénomène de reterritorialisation cherche à créer des emplois locaux, et à faire en sorte que la valeur produite soit partagée dans un « écosystème ». Cette vision est avant tout économique c'est évident, mais pour arriver à cela des étapes sont nécessaires. Le travail engagé par la collectivité afin d'arriver à un « système » alimentaire localisé sera long. Il nécessite une mise en lien d'acteurs, d'arriver à un intérêt commun de développement et de changer les pratiques sur un territoire. Une complexité qui fait difficilement émerger ces nouveaux « systèmes ». C'est une articulation entre les pratiques concrètes de production, de transformation, d'achats et de consommation sur un territoire marqué par des enjeux locaux.

La territorialisation de l'agriculture via les institutions publiques joue un rôle essentiel. Elle permet notamment aux exploitations de réguler les effets de la libéralisation des marchés. L'abattoir d'Autun est un levier pour cela dans une « terre d'élevage ». Garder l'abattoir, c'est garder son « écrin », son identité territoriale, c'est aussi préserver tout une microéconomie basée sur de nombreux artisans locaux. Il s'agit d'un véritable outil de développement du territoire. Il est porté par et pour les acteurs du territoire (privés ou publics). Il ne fait pas aujourd'hui « système » mais nous voyons bien qu'ils sont à l'émergence de ce dernier complexe à mettre en place.

Annexes

Annexe 1 : Support de communication : Bouchers

Annexe 2 : Support de communication : Portes ouvertes de l'Abattoir d'Autun

Annexe 3 : Grille d'entretien exploratoire

Grille d'entretien exploratoire et technicien

Introduction

Dans le cadre de la réalisation d'un stage de 6 mois partagé entre la CCGAM et la SICA, je vais réaliser une enquête auprès de l'ensemble des usagers de l'abattoir. Elle a pour objectif de prendre en compte de manière qualitative un certain nombre de constats et de problèmes rencontrés par les usagers. L'ensemble des entretiens doit permettre de dégager des propositions dans le but d'améliorer l'outil.

Présentation de l'interviewer
- Quel est votre métier ?
- Présentation de votre structure ? Son objet et but ? Rôles concrets ?

L'interviewer et l'abattoir
- Quels liens entretenez-vous avec l'abattoir ? Depuis quand ? Est-il régulier ?

Les constats positifs et négatifs
- Les éléments positifs et les problèmes rencontrés ?
- A quelles étapes les constatez-vous ?
- La fréquence des problèmes rencontrés ?

Leviers d'amélioration de l'outil
- Quelles améliorations possibles en termes de développement économique ?
D'organisation du travail ? De communication interne et externe ?

- L'abattoir doit-il proposer de nouveaux services ? Si oui lesquels ? Sinon pourquoi ?

- Comment d'après vous mieux recueillir les plaintes afin d'améliorer l'abattoir ? Les outils envisageables pour la prise en compte des plaintes ?

L'abattoir
- D'après vous l'abattoir doit-il rester en fonction ? Si oui, pourquoi l'abattoir est-il indispensable sur le territoire ? Sinon pourquoi ?

Conclusion
Autres éléments à préciser
Personnes à contacter dans le cadre de l'enquête d'amélioration

Annexe 4 : Questionnaire usagers actuels : « Agriculteurs » (1)

Grille d'entretien usagers "Agriculteurs"

Introduction

Amélioration de l'outil .... L'objectif étant de connaitre l'avis des usagers agricoles afin d'améliorer les services de l'abattoir.

Contact :

- ☐ Nom
- ☐ Prénom
- ☐ ADRESSE
- ☐ COMMUNE
- ☐ Code postal
- ☐ Téléphone
- ☐ Mail

Profil

1. **Vous êtes un usager ?**

Actuel

Production

2. **Quelles sont vos activités principales ?**

élevage maigre, élevage engraissement cultures en autoconsommation, cultures en "revente", concours, reproduction, autres ...

3. **si autre préciser ?**

4. **Combien de têtes de bétails possédez-vous par types d'élevage ?**

Bovin viande	bovin lait	porc	ovin	caprin	équin	Autres ...

1. **Quelle est votre surface agricole utile (SAU) ?**

Commercialisation

2. **Comment est-ce que vous vendez votre cheptel ?**

direct, coopérative, groupement, chevillard, autre

3. **Si indirect, lequel ? ...**

4. **son rôle ? ...**

5. **Votre production est-elle labellisée et/ou sous signes de qualités ?**

oui ou non

6. **Si oui lequel ? AB, AOC/AOP, Label Rouge, IGP autres ...**
7. **si non, l'envisagez-vous ?**

oui ou non

Diversification

8. **Réalisez-vous de l'engraissement personnel sur votre exploitation ?**

Oui ou Non

9. **Etes-vous engagé dans de la « diversification agricole » ?**

Oui ou non

10. **Si oui, sous quelles formes ?**

Vente directe (marchés, resto, à la ferme, bord de route ...)
Tourisme à la ferme (hébergement, restauration ...)
Travaux à façon (expl forestière, déneigement ...)
Activités lucratives de loisirs (visites d'exploi, fermes pédagogique, journées ...)
Production bioénergie
Artisanat (fabrication d'objets ...)

11. **Si vente directe sous quelles formes ?** particulier, GMS etc.

12. **si non, l'envisagez-vous ?**

oui ou non

13. **si non pourquoi ?**

14. **si oui, sous quelles formes ?**

Vente directe (marchés, resto, à la ferme, bord de route ...)
Tourisme à la ferme (hébergement, restauration ...)
Travaux à façon (expl forestière, déneigement ...)
Activités lucratives de loisirs (visites d'exploi, fermes pédagogique, journées ...)
Production bioénergie
Artisanat (fabrication d'objets ...)

Type d'usage de l'abattoir

15. **Actuellement où sont abattus vos animaux ?**

Autun, Luzy, Paray, Beaune, autre

16. **Depuis combien de temps ?**

17. **si autre que Autun, Pourquoi ?**

18. **Comment emmenez-vous vos animaux**

Véhicule personnel, transporteur, autre

19. **Si autre préciser**

20. **Quels services utilisez-vous dans ces abattoirs ?**

Annexe 4 : Questionnaire usagers actuels : « Agriculteurs » (2)

Abattage tradi, abattage rituel, découpe, mise sous vide ... autres

21. Quels types d'animaux faites-vous abattre ?

Bovin, porc, ovin, caprin, équin, autres ... aucun

22. Combien de têtes de bétails emmenez-vous à l'abattoir au total par an ? ... classement

Relation avec l'abattoir d'Autun

23. Avez-vous déjà rencontrés des problèmes avec les services proposés ?

oui ou non

24. Si oui lesquels ?

organisation du travail et professionnalisme, propreté et hygiène du lieu, abcès sur les carcasses, maltraitance sur les animaux, détection de maladie, traçabilité des animaux, différences entre la dépose des bêtes et le rendu souhaité, problèmes sur les produits finis, mauvais classement des carcasses, autres ... aucun

25. A quelle fréquence rencontrez-vous ces inconvénients ?

Plusieurs fois par ? an, mois, semaine

26. Avez-vous des solutions pour ces problèmes ?

27. Quels sont les atouts de l'abattoir d'Autun selon vous ?

sa proximité (distance), sa qualité d'abattage, ses tarifs, abattoir multi-espèces, atelier de découpe, salle de mise sous vide, ... aucun

28. Que pensez-vous des jours d'abattage, vous semblent-ils adaptés ?

oui ou non NSP

29. si non proposition d'amélioration ?

30. La communication entre vous et l'abattoir vous semble-t-elle suffisante sur ?

la planification de l'abattage oui ou non nsp, la restitution de la commande oui ou non nsp, la prise en compte des problèmes rencontrés oui ou non nsp, ... autres

31. si non comment l'améliorer selon vous ?

32. Etes-vous satisfait des tarifs pratiqués par l'abattoir d'Autun ?

Oui ou non NSP

33. Si non pourquoi ?

34. Connaissez-vous les tarifs des autres abattoirs ?

Oui ou non

35. si oui pouvez-vous m'indiquer la différence avec Autun ?

Connaissance sur l'abattoir d'Autun

36. Quels animaux peuvent être abattus à Autun selon vous ?

Bovin, porc, ovin, caprin, équin, autres ... NSP

37. Pensez-vous que l'abattoir dispose de l'agrément ...

AOC Bœuf de Charolles ? oui ou non NSP
Le label biologique ? oui ou non NSP
Abattage rituel ? oui ou non NSP

38. Quels sont les jours d'abattages à Autun ?

Lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche NSP

39. Quels sont les jours de réception des animaux selon vous à Autun ?

Lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche NSP

40. Pouvez-vous me citer les principaux services proposés par l'abattoir à l'exception de l'abattage ?

PAD, sous vide, découpe, location de la salle, NSP

41. Connaissez-vous les derniers tarifs des prestations de l'abattoir d'Autun ?

Oui ou non

42. Savez-vous comment se fixe le tarif ?

Oui ou non

Promotion et communication de l'abattoir d'Autun

43. Quels outils numériques utilisez-vous ?

site internet/blog, forum, twitter, Facebook, plateforme intranet autres...

La communication avec le grand public vous semble-t-elle importante ?

Oui ou non

44. Si oui pourquoi ?

45. Si non pourquoi ?

Annexe 4 : Questionnaire usagers actuels : « Agriculteurs » (3)

46. **Savez-vous que l'abattoir d'Autun organise des portes ouvertes ?**

Oui ou non

47. **Seriez-vous intéressé d'y participer ?**

Oui ou non

Amélioration et Perspective de l'abattoir d'Autun

48. **Quels nouveaux services l'abattoir pourrait-il vous proposer afin de mieux valoriser votre viande ?**

49. **L'abattoir vous semble-t-il indispensable pour le territoire ?**
50. **si oui pourquoi ?**
51. **si non pourquoi ?**

52. **Souhaiteriez-vous être associés à certaines démarches** (portes ouvertes de l'abattoir, produits locaux dans les cantines, livret des producteurs locaux etc.) **?**

Conclusion

Autres éléments à préciser

Rappel de l'anonymat

Table des illustrations

Figure 1 La répartition de l'élevage bovin allaitant en France 10
Figure 2 Nombre de vaches allaitantes (1) et superficie toujours en herbe (STH) dans la superficie agricole utilisée (SAU) (2) en 2010 13
Figure 3 Les acteurs de la filière élevage herbivore et viande 14
Figure 4 Évolution des achats de produits carnés 18
Figure 5 Diversification des assolements par communes en 1970 et 2000 19
Figure 6 Localisation des animations agricoles en lien avec l'élevage en Saône et Loire 22
Figure 7 Répartition des races bovines en France 24
Figure 8 Évolution du nombre des sites d'abattage en France de 1950 à 2010 31
Figure 9 Évolution du nombre d'abattoirs publics et privés en France 32
Figure 10 Effectifs des bovins par commune de l'Autunois Morvan 41
Figure 11 Abattoirs d'animaux de boucherie en région Bourgogne 42
Figure 12 Les ateliers de transformation agro-alimentaire en Bourgogne 43
Figure 13 Figure 12 Situation géographique des usagers de l'abattoir d'Autun 45
Figure 14 Schéma de synthèse de la méthodologie envisagée 50

Bibliographie

Ouvrages :

Alary (P.), Bazile (D.) et al., 2009, Nourrir les hommes, un dictionnaires, éd. Atlande édition, page 663.

Bérard (L.) et Marchenay (P.), 2007, Produits de terroir, comprendre et agir, PSDR-INRA, Bourg en Bresse, 61p.

Bérard (L.), Hirczak (M.), Marchenay P., Mollard A., Pecqueur B. « Complexité patrimoniale et territoire : le panier de biens en Bresse », Economies et Sociétés, Série « Systèmes agroalimentaires », 2006, A.G., n°28, 5, pp.633-647.

Berriet-Solliec (M.), Déprés (C.), Trouvé (A).,2005, « La territorialisation de la politique agricole en France. Vers un renouvellement de l'intervention publique en agriculture ? », UMR CESAER, Dijon

Bonnamour (J.), 1966, Le Morvan, la terre et les hommes, éd. Presses Universitaire de France, Paris, 454 pages

Bourdonnaye (A.),1970, « Peut-on faire des abattoirs publics un outil économique ? », Economie rurale, N°85, p. 135-147

Casabianca F. Sylvander B. Noel Y. Béranger C. Coulon J.B. Roncin F. 2005. «Terroir et Typicité: deux concepts-clés des Appellations d'Origine Controlée. Essai de définitions scientifiques et opérationnelles», Symposium international «Territoires et enjeux du développement régional», Lyon, 9-11 mars

Delfosse (C.) (dir.), 2011, La Mode du terroir et les produits alimentaires, éd. les Indes savantes, 357p.

Gourlay (F.) et Le Délézir (R.), 2011, Atlas de la Bretagne, éd. Autrement

Janin (E.), Rauline (S.), Snégaroff (T.), Papin (D.), Gittus (S.), 2012, Atlas de la France. 50 cartes pour comprendre les enjeux et défis du pays, éd. ellipses, 208 pages

Landel (P.A.) et Senil (N.), « Les nouveaux territoires et leurs noms entre projet et compétitivité : le cas des « pôles d'excellence rurale », L'Espace Politique, mise en ligne le 11 mai 2009.

Muchnik (J.) et De Sainte Marie (C.)., 2010, Le temps des SYAL : techniques, vivres et territoires, éd. QUAE, 320p

Muller (S.), 2008, A l'abattoir, Versailles, éd. Quae, 81p.

Perret-Cornet (P.) (Dir), 2002, « Repenser les campagnes », l'Aube, 279 p.

Rastoin (J.L)., Ghersi (G.), 2010, Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques, éd. Quae, Paris, 565 p.

Richon (B.) (dir.), 2005, L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service du département, L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, 416 pages

Rieutort (L.) et al., 2014, Atlas de l'élevage herbivore en France, filière innovantes, territoires vivants, Autrement, 96p.

Rieutort (L.), 2009, « Dynamiques rurales française et re-territorialisation de l'agriculture », L'information géographique n°1, Volume 73, pages 30 à 48

Articles :

Rastoin (J.L.), 2014, « Les systèmes alimentaires territorialisé : quelle contribution à la sécurité alimentaire ? », Académie d'Agriculture de France,

Touzard (J.M), 2014, « Les systèmes alimentaires territorialisé face aux enjeux de sécurité alimentaire », Académie d'Agriculture de France

Rapports :

Rapport 2011, L'abattage dans les filières en circuits courts et dans les filières locales - Chambres d'Agriculture France rapport consultable ici : http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/thematiques/Consommer_autrement/Circuits_courts/Etude_abattoirs_cc.pdf

Rapport du CGEAAER, 2011, Filière Abattoir : synthèse des études et données économiques et sanitaire disponibles fin 2010, juin 2011, consultable en ligne : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CGAAER_10227_2011_Rapport.pdf